

Gendarmerie royale du Canada

2024-2025

Plan ministériel



L'honorable Dominic LeBlanc, C.P., C.R., député
Ministre de la Sécurité publique, des Institutions
démocratiques et des Affaires intergouvernementales



© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Sécurité publique, des
Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, 2024
Plan ministériel 2024-2025
ISSN : 2371-6290
Catalogue PS61-33F-PDF

Plan ministériel de la Gendarmerie royale du Canada pour 2024-2025 en un coup d'œil

Un plan ministériel décrit les priorités, les plans et les coûts associés d'un ministère pour les trois prochains exercices.

[icône] [Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel](#)

[icône] [Lettre de mandat du ministre](#)

[Lisez le plan ministériel complet]

[Imprimez cette page]

Principales priorités

- Recruter et maintenir en poste une main d'œuvre qualifiée et diversifiée
- Instaurer une culture saine et inclusive
- Soutenir l'excellence dans les opérations

Recentrer les dépenses gouvernementales

Dans le budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire ses dépenses de 14,1 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, à compter de 2023-2024, et de 4,1 milliards de dollars par an par la suite. Dans le cadre du respect de cet engagement, la Gendarmerie royale du Canada prévoit les réductions de dépenses suivantes.

2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Exercices ultérieurs
24 811 546	31 401 484	33 724 610	39 709 990	42 625 325	41 736 500

La GRC réduira les dépenses de 41,7 millions de dollars par année de façon continue. Cela inclut des gains d'efficacité et une capacité réduite dans les domaines suivants :

- Programmes des opérations internationales de paix et de maintien de la paix afin de mieux s'aligner sur les opérations prévues à venir
- Des gains d'efficacité dans les fonctions d'apprentissage et de formation grâce à la rationalisation de ses opérations dans l'ensemble du pays
- Des gains d'efficacité dans la gestion de ses locaux
- Une capacité réduite dans diverses fonctions des Services internes et dans les fonctions de soutien opérationnel et administratif pour les services de police de première ligne
- Une réduction des dépenses liée aux services professionnels et aux déplacements dans l'ensemble de ses programmes

La majorité des déplacements et de services professionnels de la GRC sont de nature non discrétionnaire, car elles soutiennent directement les opérations policières.

Les réductions des déplacements viseront à minimiser les déplacements discrétionnaires au sein de l'organisation et à maximiser l'utilisation des technologies virtuelles. Ces réductions auront toutefois un impact direct sur les déplacements opérationnels relevant du mandat de la Police fédérale, la GRC réduira également ses déplacements dans les domaines les moins cruciaux pour remplir son mandat.

Les réductions des services professionnels se concentreront sur la diminution des dépenses consacrées aux organismes d'application de la loi soutenant les enquêtes, ainsi que sur les diminutions de l'utilisation des autres services professionnels et des consultants en gestion.

Des efforts seront déployés pour minimiser les réductions aux déplacements de la Police de protection, et les dépenses liées aux déplacements et aux services professionnels qui contribuent à la prestation des services de police contractuels de première ligne. Le caractère limité de la réduction de dépenses dans ces secteurs répond à l'exigence de continuer à fournir une protection aux dignitaires et aux représentants élus de même qu'à celui de respecter les obligations souscrites par la GRC dans les ententes sur les services de police conclues avec les provinces, les territoires, les municipalités et les communautés autochtones.

Faits saillants

Un cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d'une organisation, les résultats qu'elle prévoit atteindre et les indicateurs de rendement qui mesurent les progrès vers ces résultats.

Police fédérale

Résultats ministériels

- La population canadienne et les intérêts du Canada sont protégés contre les menaces criminelles graves et complexes
- Les institutions démocratiques et sociales les plus fondamentales du Canada sont sécurisées en assurant la sûreté et la sécurité des personnes protégées, des sites, des événements dirigés par le gouvernement et des transporteurs aériens canadiens

Dépenses prévues : 1 142 660 730 \$

Ressources humaines prévues : 5 053

La police fédérale intervient en ce qui a trait aux menaces criminelles les plus graves et les plus complexes concernant la sécurité et la sûreté des Canadiens et Canadiennes, ainsi que les intérêts canadiens, dont les institutions démocratiques, l'intégrité économique et l'infrastructure matérielle et cybernétique. Par l'intermédiaire de la police fédérale, la GRC prévient et détecte les crimes qui sont du domaine de la sécurité nationale, de la cybercriminalité et du crime organisé transnational et des crimes graves, y compris le crime financier, et mène des enquêtes sur tous ces crimes. De plus, elle fait appliquer les statuts fédéraux, exécute des activités policières internationales, maintient l'intégrité des frontières du Canada et assure la sécurité des événements importants du gouvernement, et la sécurité des représentants désignés et des dignitaires. Les points forts de nos plans pour 2024-25 sont les suivants :

- Travailler avec des partenaires nationaux et internationaux, ainsi qu'avec des parties prenantes publiques et privées, afin de collaborer efficacement et de contrer les menaces que représentent les activités d'acteurs étrangers au Canada.

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale visant à améliorer les compétences du personnel policier en ce qui concerne la menace de l'extrémisme violent à motivation idéologique
- Se concentrer sur la perturbation des facilitateurs de la grande criminalité transnationale et de la criminalité organisée qui exploitent les vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement mondiale pour faire entrer et sortir du Canada des marchandises et des produits illégaux
- Élaborer et mettre en œuvre des approches novatrices et ciblées en matière de ressources humaines afin d'améliorer le recrutement et la formation dans le cadre du mandat fédéral spécialisé
- Promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion, et donner la priorité au bien-être des employés en révisant la formation préalable au déploiement pour le personnel déployé dans le cadre d'opérations de paix internationales, et en incorporant les pratiques de l'ACS Plus dans les évaluations, les outils de rapport, les documents et les processus
- Évaluer la gamme actuelle d'outils et de technologies afin de cerner les lacunes, les redondances et les inefficacités pour que les mises à niveau futures améliorent les bases de ses données, l'efficacité et la capacité fonctionnelle

De plus amples renseignements sur la [Police fédérale](#) peuvent être trouvés dans le plan ministériel complet.

Services de police spécialisés

Résultat ministériel

- Les Services de police spécialisés et les technologies modernes appuient les organismes d'application de la loi et le public

Dépenses prévues : 697 998 977 \$

Ressources humaines prévues : 4 193

À l'externe, la GRC fournit des services spécialisés et techniques à tous les organismes canadiens d'application de la loi, notamment une formation avancée qui touche l'application de la loi; des dépôts nationaux de données criminelles; l'accès à la réglementation et la délivrance des permis touchant les armes à feu des outils et des services d'enquête entre autres dans les domaines des sciences judiciaires, de l'identification, des armes à feu et de l'exploitation des enfants. À l'interne, un éventail de services techniques sont fournis pour faire avancer les opérations de la GRC, telles que la collecte de preuves numériques, la prestation d'outils de technologie de l'information policière et la mise en œuvre des normes de sécurité touchant le personnel et le Ministère. Les points forts de nos plans pour 2024-25 sont les suivants :

- Continuer d'innover afin d'offrir des services de police avancés qui tiennent compte de la nature changeante de la criminalité. Quatre priorités distinctes sont au cœur des activités et des initiatives au cours des années à venir, à savoir : le perfectionnement des employés; la prestation de services aux clients; les activités d'approche et la sensibilisation; et la durabilité.
- Continuer d'accorder la priorité à la santé et au bien-être de leurs employés et de l'ensemble de la GRC. Des stratégies fondées sur des données probantes et des séances de formation seront offertes tout au long de l'année pour soutenir la résilience et la croissance personnelle.

- À l'appui de l'initiative horizontale de la mise en œuvre du cadre fédéral pour remédier aux séquelles des pensionnats autochtones, le Centre national pour les personnes disparues et restes non identifiés assurera la liaison avec les communautés autochtones sur la mise en œuvre de services et d'initiatives de soutien adaptés pour combler les lacunes opérationnelles, ainsi que sur le lancement et la surveillance de nouveaux programmes au sein des communautés pour aider les organismes d'application de la loi dans le cadre d'enquêtes sur les personnes disparues et les restes non identifiés.
- Les Services spécialisés d'enquêtes techniques, par l'entremise de leur Programme national d'intégration des technologies, établiront de nouvelles procédures liées à : l'utilisation de technologies opérationnelles qui sont principalement destinées à utiliser ou à recueillir des renseignements personnels à des fins d'enquête ou de renseignement.
 - Le programme évaluera continuellement les techniques de collecte pour s'assurer que les lois sur la protection des renseignements personnels sont respectées, et fournira des conseils opérationnels à tous les secteurs de la GRC pour s'assurer que les données et les renseignements personnels sont utilisés de manière efficace et responsable.
 - La plus haute priorité sera accordée aux nouvelles technologies opérationnelles qui recueillent, utilisent ou conservent des renseignements personnels, qui portent atteinte à la vie privée ou qui contiennent de l'intelligence artificielle.

De plus amples renseignements sur les [Services de police spécialisés](#) peuvent être trouvés dans le plan ministériel complet.

Services de police contractuels et autochtones

Résultats ministériels

- La GRC offre des services de police contractuels modernes
- Relations avec les Autochtones et résultats à leur égard améliorés

Dépenses prévues : 2 288 328 129 \$

Ressources humaines prévues : 18 816

Dans le cadre des ententes de services de police, la GRC fournit des services de police pour répondre aux besoins des provinces (à l'exception de l'Ontario et du Québec) et des territoires, ainsi qu'aux besoins des municipalités et des collectivités autochtones, notamment par l'intermédiaire du Programme des services de police des Premières Nations. Ces services englobent l'administration générale de la justice, soit le maintien de la paix, la prévention de la criminalité et l'accomplissement de toutes les tâches énoncées en vertu des lois du Canada ou des lois des provinces et des territoires respectifs. Les points forts de nos plans pour 2024-25 sont les suivants :

- Entreprendre consultation publique par le biais d'un sondage d'opinion sur l'utilisation de caméras corporelles par la GRC, afin d'obtenir des commentaires de la part des collectivités desservies par la GRC et de créer une boucle de rétroaction pour éclairer les améliorations aux politiques, à la formation, aux procédures et aux activités de sensibilisation
- Un rapport annuel sur les interventions policières sera diffusé en 2024-2025 dans le cadre de l'engagement continu de la GRC à promouvoir une relation de confiance, la transparence et la responsabilisation
- La formation sur l'intervention et le désamorçage en cas de crise pour les membres de la GRC continuera d'être examinée et renforcée afin de refléter les meilleures pratiques actuelles et les

normes nationales minimales de recours à la force par les services de police, y compris les seuils d'application et les restrictions et interdictions; des exigences (comme les rapports et les soins médicaux subséquents) seront définies au moyen de pratiques exemplaires basées sur des données probantes

- Diriger un sondage des services de police visant à examiner de quelle façon ils ont adopté la formation sur l'intervention et le désamorçage en cas de crise, afin d'obtenir un aperçu des programmes actuels ainsi que de mettre en avant les pratiques exemplaires
- Continuer d'acquérir et de déployer de l'équipement d'intervention de sécurité moderne aux agents de première ligne dans le but de rehausser la sécurité des collectivités, dans le cadre de sa Stratégie de modernisation de l'équipement d'intervention en matière de sécurité publique et policière
- Soutenir des investissements comme la modernisation de la formation et de l'équipement d'intervention des services de police afin de multiplier les options et d'accroître les connaissances, les compétences et les capacités des agents de police en matière de désamorçage de situation, tout en faisant progresser la norme nationale d'intervention en cas de crise, pour améliorer la capacité de la police de répondre avec efficacité aux personnes en situation de crise et de désamorcer et résoudre les conflits en toute sécurité
- En collaboration avec le Comité consultatif sur le recours à la force de l'Association canadienne des chefs de police, la GRC préparera un rapport présentant les normes de l'industrie, mettra en avant des données probantes et les pratiques exemplaires et prometteuses, et fournira un aperçu des programmes actuels de formation sur le désamorçage, des normes de l'industrie et des lignes directrices ou politiques modèles nationales portant sur l'intervention susceptibles d'être partagées avec les services de police et d'être approuvées par l'Association canadienne des chefs de police

De plus amples renseignements sur les [services de police contractuels et autochtones](#) peuvent être trouvés dans le plan ministériel complet.

Plan ministériel de la Gendarmerie royale du Canada pour 2024-2025

Sur cette page

- [De la part du ministre](#)
- [Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes](#)
 - [Police fédérale](#)
 - [Services de police spécialisés](#)
 - [Services de police contractuels et autochtones](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines prévues](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [État condensé prospectif des opérations](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Définitions](#)

[\[Imprimez cette page\]](#)

De la part du ministre



L'honorable Dominic LeBlanc, C.P., C.R., député
Ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales

En ma qualité de ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales du Canada, j'ai le plaisir de déposer au Parlement le Plan ministériel de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'exercice 2024-2025.

La GRC est une organisation complexe et aux multiples facettes qui offre un large éventail de services de police pour assurer la sécurité du Canada. Son mandat diversifié est local, fédéral et international, et consiste à prévenir et à réprimer la criminalité, à faire respecter la loi et à assurer le maintien de la paix

au niveau internationale. Il s'agit du service de police compétent qui couvre 75 % du Canada, grâce à plus de 700 détachements qui offrent leurs services dans 150 municipalités, plus de 600 communautés autochtones et de nombreuses petites localités isolées par l'entremise de contrats et d'ententes communautaires tripartites, comme le Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits.

La GRC mène des activités de la Police fédérale dans toutes les provinces et tous les territoires au Canada, ainsi qu'à l'étranger. Le travail de la GRC à cet égard comprend la lutte contre les menaces à la sécurité nationale, la lutte contre le crime organisé transnational et les crimes graves, la sécurité des frontières du Canada et la sécurité des grands événements pilotés par le gouvernement, des représentants désignés et des dignitaires.

La GRC utilise des outils et des technologies modernes pour offrir un soutien de première ligne essentiel à nos propres opérations policières et à celles de nos partenaires dans des domaines comme les analyses judiciaires, les armes à feu, les dossiers criminels, les technologies policières de pointe, la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et la localisation des personnes disparues.

En 2024-2025, les travaux à mener s'appuieront sur les progrès importants déjà réalisés pour offrir des services de police modernes qui répondent à un contexte de menaces en constante évolution et pour transformer la culture de l'organisation afin de renforcer la confiance. Certains points saillants porteront sur les grandes priorités de la GRC, à savoir la culture organisationnelle, le recrutement et maintien en poste, et la poursuite de l'excellence opérationnelle attendue par les Canadiens.

La GRC reconnaît que le paysage criminel continue d'évoluer à mesure que de nouveaux outils et technologies deviennent accessibles, ce qui modifie la façon dont les crimes sont commis et la complexité des enquêtes qui s'ensuivent. Pour suivre le rythme de l'évolution constante de ce paysage, la GRC doit elle aussi évoluer et moderniser les outils et les technologies sur lesquels elle s'appuie pour remplir efficacement son mandat. Le récent rapport spécial sur le mandat de la police fédérale rédigé par la commission parlementaire sur la sécurité nationale et le renseignement a souligné la nécessité d'apporter des changements, notamment en actualisant les technologies lorsque cela est nécessaire, en améliorant l'accès des forces de l'ordre aux outils et aux bases de données, en renforçant la collaboration avec les partenaires.

Le Plan d'action contre la cybercriminalité, qui mettra l'accent sur la sécurité au pays et à l'étranger, sera finalisé en 2024-2025. Dans le cadre de ce plan d'action, la GRC collaborera étroitement avec des partenaires nationaux et internationaux à l'identification, à la perturbation et à la poursuite des criminels qui conçoivent des maliciels, fournissent des services et des infrastructures de cybercriminalité, et facilitent la victimation des infrastructures essentielles. La GRC mettra également en œuvre le Système national de signalement des incidents de cybercriminalité et de fraude et élaborera des stratégies pour répondre à l'utilisation accrue de la cryptomonnaie dans les enquêtes criminelles.

Une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée est essentielle de fournir des services de police modernes et de qualité. La GRC continuera de simplifier le traitement du recrutement et d'améliorer les processus pour assurer la diversité des processus de demande d'emploi et des nouvelles recrues. Parallèlement, la GRC poursuivra ses travaux au sein de l'Association canadienne des chefs de police afin d'établir des normes nationales minimales sur le recours à la force et continuera de se pencher sur les pratiques exemplaires relatives à la formation sur le désamorçage.

La GRC travaillera avec ses partenaires pour contrer les éléments criminels, veiller à ce que la démocratie canadienne soit à l'abri de toute ingérence étrangère et coordonner les services de protection au besoin.

La mise en œuvre de la Voie nationale vers la réconciliation de la GRC se poursuivra afin de favoriser des relations respectueuses et de confiance avec les peuples, les communautés et les employés autochtones au moyen de la mobilisation, de la collaboration et de la consultation.

Les efforts visant à mettre en œuvre la collecte de données fondées sur la race se poursuivent dans l'ensemble de la GRC. Ces données nous permettront de remédier aux résultats disparates et disproportionnés associés à la prestation de services de police pour les Autochtones, les Noirs et les personnes racisées. Ce travail repose sur la participation de divers groupes communautaires qui seront touchés par l'initiative afin d'en assurer le succès et d'établir des liens de confiance. En 2022, la GRC a reçu du financement fédéral pour appuyer divers efforts visant ces questions au sein de l'organisation, y compris la mise en œuvre du programme pilote de collecte de données fondées sur la race, qui devrait être lancé en 2024 et prévoit d'ajouter Burnaby (Division E), Wood Buffalo/Fort McMurray (Division K), Thompson (Division D), Whitehorse (Division M) et Nouvelle-Écosse (Division H). Le programme fournira des solutions fondées sur des données probantes qui permettront à la GRC de mieux mobiliser et servir les communautés en étant responsable et transparente. La GRC invite les Canadiens à suivre leurs [progrès](#).

Le travail de la GRC continuera d'être orienté par les conseils d'experts externes qui siègent au Conseil consultatif de gestion.

De plus, les travaux visant à tenir compte des conclusions de la Commission des pertes massives contribueront à la réforme en cours à la GRC, tant au niveau des opérations que de la culture. La GRC adoptera une approche holistique à l'échelle de l'organisation pour donner suite aux recommandations, ce qui lui permettra d'appuyer d'importantes réformes – qu'il s'agisse de la façon dont la GRC se prépare aux incidents critiques et y réagit, ou encore de la façon dont elle appuie la réponse plus large à la violence fondée sur le sexe ou le genre et à la violence conjugale – et de rétablir la confiance des Néo-Écossais et de l'ensemble des Canadiens.

Nous avons beaucoup de travail à accomplir au cours de l'année à venir. Je vous invite à lire le présent document pour obtenir plus de détails sur les priorités de la GRC et les résultats à atteindre. Je suis impatient à l'idée de travailler avec les employés dévoués de l'organisation afin de respecter nos engagements et de renforcer la confiance des personnes que nous servons.

Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes :

- [Police fédérale](#)
- [Services de police spécialisés](#)
- [Services de police contractuels et autochtones](#)
- [Services internes](#)

Police fédérale

Dans la présente section

- [Description](#)

- Répercussions sur la qualité de vie
- Résultats et cibles
- Plans visant à atteindre les cibles
- Principaux risques
- Aperçu des ressources prévues en 2024-2025
- Priorités gouvernementales connexes
- Répertoire des programmes

Description

La police fédérale intervient en ce qui a trait aux menaces criminelles les plus graves et les plus complexes concernant la sécurité et la sûreté des Canadiens et Canadiennes, ainsi que les intérêts canadiens, dont les institutions démocratiques, l'intégrité économique et l'infrastructure matérielle et cybernétique. Par l'intermédiaire de la police fédérale, la GRC prévient et détecte les crimes qui sont du domaine de la sécurité nationale, de la cybercriminalité et du crime organisé transnational et des crimes graves, y compris le crime financier, et mène des enquêtes sur tous ces crimes. De plus, elle fait appliquer les statuts fédéraux, exécute des activités policières internationales, maintient l'intégrité des frontières du Canada et assure la sécurité des événements importants du gouvernement, et la sécurité des représentants désignés et des dignitaires.

Répercussions sur la qualité de vie

La police fédérale contribue aux piliers Prospérité et Saine gouvernance du Cadre de qualité de vie pour le Canada. Pour appuyer le Cadre, la police fédérale continuera tout particulièrement de :

- intervenir contre les menaces à la sécurité nationale pour assurer la sécurité et la sûreté personnelle des membres du public
- combattre les crimes financiers et la corruption, ce qui favorisera la stabilité économique en protégeant les individus et les entreprises contre les pertes financières
- combattre le cybercrime afin de favoriser un environnement numérique plus sûr, et contribuer à la sécurité économique et au bien-être financier
- identifier les plus grandes menaces criminelles auxquelles font face le Canada et sa population, notamment pour protéger la démocratie et les institutions du Canada, et contribuer ainsi à une plus grande confiance dans ces institutions
- assurer la sécurité des personnes protégées et des événements organisés par le gouvernement, appuyer la place du Canada dans le monde
- assurer l'intégrité des frontières du Canada pour maintenir la souveraineté de notre pays et prévenir les activités illégales qui compromettent la sécurité et la sûreté du Canada
- cibler le crime organisé transnational afin de faire régner l'état de droit et de protéger la sûreté et la sécurité du public
- représenter et promouvoir le Canada et ses intérêts à l'étranger pour renforcer l'état de droit à l'échelle mondiale et augmenter la coopération entre les services de police, et contribuer ainsi à garantir la place du Canada dans le monde en tant que promoteur de la démocratie et d'institutions publiques solides

Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel lié à la police fédérale, les indicateurs, les résultats des trois exercices les plus récemment déclarés, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025.

Tableau 1 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel

La population canadienne et les intérêts du Canada sont protégés contre les menaces criminelles graves et complexes

Indicateur	Résultats en 2020-2021	Résultats en 2021-2022	Résultats en 2022-2023	Cible	Date d'achèvement prévue
Pourcentage de dossiers gérés par la police fédérale qui ont été classés, selon la mise en accusation	Non disponible car cet indicateur a été introduit en 2023-2024	Non disponible car cet indicateur a été introduit en 2023-2024	Non disponible car cet indicateur a été introduit en 2023-2024	À déterminer	31 mars 2025
Mesure dans laquelle la police fédérale a perturbé des activités et des réseaux criminels au pays et à l'étranger	Non disponible car cet indicateur a été introduit en 2023-2024	Non disponible car cet indicateur a été introduit en 2023-2024	Non disponible car cet indicateur a été introduit en 2023-2024	Au moins 3, (sur une échelle de 4 points)	31 mars 2025
Pourcentage de partenaires et intervenants des services de police qui sont d'avis que la GRC répond efficacement aux menaces à la sécurité nationale et aux menaces émanant du crime organisé transnational grave et de la cybercriminalité	62 %	59 %	57 %	75 %	31 mars 2025

Tableau 2 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel

On protège les institutions démocratiques et sociales les plus fondamentales du Canada en assurant la sécurité et la sûreté des personnes protégées, des sites, des événements gouvernementaux et des transporteurs aériens canadiens

Indicateur	Résultats en 2020-2021	Résultats en 2021-2022	Résultats en 2022-2023	Cible	Date d'achèvement prévue
Pourcentage de partenaires et intervenants des services de police qui sont d'accord avec l'énoncé « Les opérations de protection	Non disponible car cet indicateur a été	Non disponible car cet indicateur a été	80 %	85 %	31 mars 2025

contribuent à assurer la sécurité du public et des intérêts canadiens »	introduit en 2023-2024	introduit en 2023-2024			
---	------------------------	------------------------	--	--	--

Les renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement concernant l’inventaire des programmes de la GRC sont accessibles sur [InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

Résultat prévu : La population canadienne et les intérêts du Canada sont protégés contre les menaces graves et complexes

Enquêtes de la police fédérale

Sécurité nationale

Dans le domaine de la sécurité nationale, la GRC continuera de :

- cerner, prévenir, enquêter et perturber les menaces les plus importantes envers la sécurité du Canada, y compris l’extrémisme intérieur, l’extrémisme violent à caractère idéologique, l’extrémisme violent à caractère religieux, et l’extrémisme violent à caractère politique, l’ingérence d’acteurs étrangers, les menaces à notre infrastructure essentielle, les menaces internes et les activités terroristes
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale visant à renforcer l’éducation de nos partenaires et de nos services de police, ce qui apportera une meilleure compréhension de la menace que constitue l’extrémisme violent à caractère idéologique
- travailler avec des partenaires nationaux et internationaux, ainsi qu’avec des intervenants des secteurs public et privé, pour collaborer et contrer efficacement les menaces que posent les activités d’acteurs étrangers au Canada
- contrer les activités hostiles des acteurs étatiques, en enquêtant sur les infractions pénales liées à l’ingérence étrangère, y compris celles qui visent les institutions et les processus démocratiques du Canada
- améliorer et renforcer le recrutement et le maintien en poste de l’effectif de sécurité nationale et poursuivre ses efforts visant à appuyer l’acquisition et le perfectionnement des ensembles de compétence nécessaires pour garantir que la GRC continue de s’adapter à la nature changeante du crime
- augmenter les niveaux de ressources à Sécurité nationale de la Police fédérale mais aussi au sein des équipes divisionnelles de la Sécurité nationale intégrée et des sections de la Sécurité nationale intégrée
- générer des renseignements opérationnels concernant les menaces envers la sécurité du Canada afin d’éclairer les prises de décision stratégiques à l’échelle de la Sécurité nationale de la Police fédérale
- tirer parti des relations clés pour identifier des méthodes supplémentaires d’améliorer notre compréhension et notre capacité à opérationnaliser les renseignements afin de faire progresser les enquêtes criminelles dans le domaine de la sécurité nationale

Crime organisé transnational et crimes graves

Dans le domaine du crime organisé transnational et des crimes graves, la GRC continuera de :

- travailler avec des gouvernements et des partenaires de l'application de la loi étrangers pour agir contre la circulation et la production nationale de substances opioïdes et non opioïdes et des substances chimiques précurseurs, tant au pays qu'à l'étranger
- coordonner les mesures d'application de la loi au pays et d'appuyer les partenaires internationaux dans le cadre de leurs activités d'application de la loi contre la menace des Communications sécurisées renforcées, qui permettent à des organisations criminelles sophistiquées de communiquer au moyen de canaux sécurisés pour échapper aux interceptions policières et aux compétences juridiques au Canada
- développer son expertise organisationnelle, des normes d'enquête et des pratiques communes pour réussir à perturber les communications des réseaux criminels
- axer ses activités sur la perturbation des éléments facilitateurs du crime transnational et du crime organisé grave qui exploitent les vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement mondiale pour faire venir des biens et des marchandises illégales au Canada, ou les faire sortir du pays

Cybercriminalité

La GRC finalisera le Plan d'action contre la cybercriminalité afin de mieux aligner son approche et ses actions sur celles des partenaires nationaux et étrangers, y compris le Groupe des cinq, pour les activités contre les cibles à haute valeur et les menaces cybernétiques de haut niveau qui ont un impact international.

Grâce au Plan d'action contre la cybercriminalité, la police fédérale travaillera étroitement avec des partenaires nationaux et étrangers dans le but d'identifier, de perturber et de poursuivre en justice les criminels qui développent des logiciels malveillants, fournissent des services et de l'infrastructure de cybercriminalité et favorisent la victimisation contre l'infrastructure critique, y compris les acteurs étrangers et les menaces persistantes avancées.

Opérations secrètes et analyse des données

Pour appuyer les enquêtes fédérales et les personnes qui y contribuent, l'équipe des Opérations secrètes et de l'analyse des données de la GRC continuera de :

- fournir la surveillance sur l'utilisation de l'internet pour la collecte des renseignements de source ouverte et les enquêtes criminelles, et continuera de développer le programme de source ouverte ainsi que les politiques et la formation pertinentes
- examiner, analyser et interpréter des données complexes au moyen de matériel et d'outils logiciels par du personnel hautement spécialisé, notamment en améliorant les plateformes analytiques et en renforçant le groupe des Sciences tactiques des opérations de données

Crime financier

Dans le domaine du crime financier, la GRC continuera de :

- solidifier des partenariats avec des intervenants du régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le secteur privé pour identifier des réponses opérationnelles contre les menaces les plus sérieuses de blanchiment d'argent au Canada
- renforcer sa capacité par l'embauche de nouveaux membres réguliers et d'analystes civils, pour accroître le renseignement et sanctionner les enquêtes sur l'évasion fiscale. Cela augmentera le

soutien à l'application de mesures en vertu de la *Loi sur les mesures économiques spéciales*, selon les orientations d'Affaires mondiales Canada

- renforcer les partenariats avec les commissions des valeurs mobilières provinciales afin de travailler ensemble à protéger les investisseurs contre les pratiques frauduleuses, en mettant davantage l'accent sur la fraude aux investissements en ligne
- mettre sur pied des stratégies visant à répondre à l'utilisation accrue de la cryptomonnaie dans le cadre des enquêtes criminelles, évaluer la capacité de la GRC à lutter contre la fraude grave et examiner les façons d'inclure des composantes de recouvrement des biens dans les enquêtes portant sur un crime financier

Intégrité des frontières

Dans le domaine de l'intégrité des frontières, la GRC continuera de :

- renforcer davantage la connaissance de la situation et les capacités du renseignement stratégique en tirant parti du Système d'information géographique d'entreprise pour renforcer la compréhension du contexte des menaces nationales et maintenir une connaissance et une surveillance actives des réponses opérationnelles et d'application de la loi. Ces travaux amélioreront la connaissance du trafic et de la traite de personnes ainsi que des biens prioritaires (comme les armes à feu) aux frontières, et définira les rôles et les responsabilités liées à l'intégrité des frontières pour les domaines aérien, terrestre, maritime et arctique
- diriger le groupe de travail national sur l'Arctique en ce qui concerne la coordination et la surveillance des initiatives de la GRC dans l'Arctique, et ce, en identifiant les objectifs stratégiques et opérationnels dans cet endroit, ce qui approfondira le rôle de la GRC pour faire avancer la réconciliation dans le Nord
- renforcer la coopération stratégique et opérationnelle avec les partenaires de l'intégrité des frontières du Canada, des États-Unis et d'autres pays pour identifier les priorités et menaces communes, pour renforcer les capacités technologiques et les programmes tactiques basés sur des partenariats, pour appuyer les activités policières basées sur le renseignement et pour conclure des accords et établir des pratiques exemplaires qui permettront de prévenir et de perturber ces menaces, et d'y répondre

Renseignement de la Police fédérale

Le Programme du renseignement de la Police fédérale continuera d'améliorer la capacité de la GRC de perturber et de prévenir les menaces criminelles transnationales et graves envers le Canada en recueillant, en évaluant, en produisant et en diffusant des informations et du renseignement criminel en appui à la prise de décisions et aux opérations. La GRC continuera de réaliser les activités suivantes :

- établir et faire progresser des processus de gouvernance pour appuyer une gestion efficace du Programme de renseignement de la Police fédérale, afin de garantir que les priorités opérationnelles de la Police fédérale sont axées sur le renseignement et appuyées par une approche nationale pour l'établissement des priorités en matière de renseignement
- collaborer avec des partenaires internes et externes à l'élaboration de renseignement sur les menaces criminelles à priorité élevée et pour appuyer les initiatives horizontales et les engagements du gouvernement du Canada
- investir dans le renforcement et l'amélioration des partenariats nationaux et internationaux afin d'échanger et d'harmoniser l'information

- favoriser l'efficacité opérationnelle bilatérale et multilatérale et la capacité de renseignement en élargissant les réseaux nationaux et internationaux, afin d'accroître la cueillette de l'information disponible auprès des sources actuelles et de créer des produits de renseignements plus complets
- contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la communication de normes nationales et de politiques renouvelées afin d'accroître, d'élargir et d'optimiser les capacités de renseignement de la Police fédérale

Gouvernance nationale de la Police fédérale

La gouvernance nationale de la Police fédérale joue un rôle crucial en garantissant que la Police fédérale dispose des ressources et des outils appropriés, qu'elle est gérée avec efficacité et efficacie et qu'elle occupe une position stratégique qui lui permet de respecter ses engagements à l'échelle nationale et internationale. Le programme continuera d'appuyer les opérations et l'administration de la Police fédérale, tout en dirigeant un changement profond, en réalisant les activités suivantes :

- travailler à la réorganisation complète des ressources de la Police fédérale, afin que les capacités soient mieux affectées aux menaces les plus élevées et pour donner la priorité aux menaces actuelles et nouvelles et assurer la plus grande efficacité possible
- collaborer avec des partenaires internes et externes, y compris avec les opérations de la Police fédérale, et avec des partenaires et spécialistes internationaux, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des approches novatrices et ciblées en matière de ressources humaines pour améliorer le recrutement et la formation d'un effectif répondant aux besoins uniques de la Police fédérale
- améliorer la disponibilité et l'utilisation des données sur la mesure du rendement à l'échelle de la Police fédérale en cherchant des occasions d'investir dans des solutions organisationnelles spécialisées pour la gestion de l'information et pour lier les indicateurs de rendement aux résultats, afin de garantir que les décisions de la direction sont fondées sur des preuves et des conseils stratégiques prospectifs

Opérations internationales

Les Opérations internationales de la Police fédérale travaillent à protéger le Canada contre les menaces transnationales au-delà de ses frontières et à faire progresser les intérêts du pays en matière de services de police dans le monde, tout en continuant de maintenir le devoir de diligence du personnel déployé. Les Opérations internationales continueront de réaliser les activités suivantes :

- travailler en partenariat avec les secteurs de programme de la GRC à l'acquisition de nouvelles capacités spécialisées à l'étranger dans un paysage géopolitique de plus en plus complexe, afin d'atteindre nos objectifs par une combinaison d'accessibilité, de visibilité et d'influence
- appuyer les autorités haïtiennes dans leurs efforts pour résoudre la crise de la sécurité qui sévit actuellement dans ce pays
- appuyer la prestation de formation et de programmes de formation des formateurs en Jamaïque et en Haïti si les conditions en matière de sécurité le permettent
- augmenter la participation significative et le leadership des femmes et des personnes de diverses identités de genre au secteur de la sécurité, afin de nous conformer à la politique étrangère féministe du Canada et au Plan d'action du Canada pour la paix, les femmes et la sécurité

Résultat prévu : les institutions démocratiques et sociales les plus fondamentales du Canada sont sécurisées en garantissant la sûreté et la sécurité des personnes protégées, des sites, des événements organisés par le gouvernement et des transporteurs aériens canadiens

Missions de protection

La GRC fournit des services de police de protection pour les événements importants organisés par le gouvernement, les sites désignés et les personnes identifiées dans les règlements de la GRC ou désignées par le ministre de la Sécurité publique.

Les services de police de protection comprennent trois programmes de la GRC : les Services de protection, le Programme de protection des transporteurs aériens canadiens et le Centre de coordination des événements majeurs. Le Programme continuera à moderniser ses missions de protection en réalisant les activités suivantes :

- continuer à fournir des agents de la GRC spécialement formés à bord de certains aéronefs enregistrés au Canada
- mettre sur pied un Centre de coordination des événements majeurs, qui sera chargé de :
 - superviser la planification, l'exécution opérationnelle et la clôture d'événements majeurs désignés lorsque la GRC est le principal organisme fédéral responsable de la sécurité et que le Cadre sur les coûts de sécurité des événements internationaux majeurs est utilisé
 - mettre sur pied un Groupe intégré de la sécurité d'une envergure appropriée, composé d'intervenants en matière de sécurité de tous les échelons du gouvernement, pour les événements majeurs désignés
 - aider les services de police locaux à mettre sur pied leur propre Groupe intégré de la sécurité pour les événements non planifiés, notamment en fournissant une orientation et du soutien pour la logistique, la mobilisation des ressources et la coordination de l'échange d'information

Innovation

La Police fédérale s'est engagée à renforcer et à maintenir une capacité d'enquête spécialisée qui s'adapte à la nature évolutive de son environnement opérationnel. Afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacité de ses enquêtes, la Police fédérale adopte des approches novatrices pour recruter, former et maintenir en poste un effectif qualifié et diversifié.

La Police fédérale appuie l'amélioration des Opérations internationales, ainsi que la santé et le bien-être des policiers déployés à l'étranger. Un processus de réintégration officiel pour les membres déployés de retour de missions de paix sera élaboré en 2024-2025. De plus, un meilleur suivi des niveaux de bien-être après mission permettra de mieux évaluer les répercussions à long terme des déploiements pour le maintien de la paix.

Dans le cadre de ses activités de modernisation et de transformation, les Enquêtes de la Police fédérale donnera suite à plusieurs recommandations d'examen externes et apportera des améliorations au programme de formation en matière de sécurité nationale.

De nouvelles structures de gouvernance et initiatives de renseignement seront élaborées pour le parcours de carrière des analystes du renseignement et des agents du renseignement, afin d'accroître

l'efficacité des normes d'analyse du renseignement au sein du Programme du renseignement de la Police fédérale.

Les Services spéciaux internationaux mèneront un projet pilote sur une nouvelle approche pour permettre aux employés de la GRC admissibles de continuer à faire partie de l'effectif de la GRC pendant qu'ils accompagnent leur conjoint lors de déploiements internationaux. Le Cadre de télétravail international pour les employés qui accompagnent leur conjoint affecté à l'étranger permettra à la GRC de garder des employés formés et qualifiés au sein de son effectif alors que le recrutement et l'attrition constituent des défis importants en matière de ressources humaines. Cela contribuera directement à la priorité clé de la GRC en matière de recrutement et au programme de modernisation de la Police fédérale, lequel comprend des activités visant à transformer le modèle de ressources humaines par de nouvelles approches pour le recrutement, la formation et le maintien en poste.

Le Programme de l'intégrité des frontières modernisera les outils de production de rapport et de coordination des opérations, du renseignement et des analyses (par exemple le Système d'information géographique d'entreprise), afin de mieux faire connaître les activités criminelles qui ont lieu à la frontière canado-américaine. Cela permettra aux divisions de la GRC de mieux évaluer les menaces, d'établir des liens avec des criminels et de produire des cartes des régions à risque élevé.

Les Opérations criminelles de la Police fédérale, Criminalité financière amélioreront leur expertise dans le domaine des enquêtes complexes sur les marchés financiers en recrutant des enquêteurs criminels civils possédant une expertise et des compétences spécialisées dans l'industrie.

Le Programme de protection des témoins mettra en œuvre diverses initiatives visant à améliorer davantage ses services aux personnes protégées, comme de nouvelles technologies pour accroître la sécurité et l'efficacité des communications.

Dans le cadre des efforts plus vastes de la GRC en matière de modernisation, de transformation et de recrutement, la Gestion stratégique de la Police fédérale dirigera la mise en œuvre de nouvelles stratégies visant à améliorer la capacité des ressources, afin de répondre aux pressions actuelles et futures liées à la dotation. Cette approche de recrutement novatrice permettra d'attirer des candidats possédant les compétences et les caractéristiques particulières qui sont nécessaires pour réaliser le mandat complexe de la Police fédérale.

Principaux risques

La Police fédérale est confrontée à différents risques et défis dans la réalisation de son mandat, notamment :

- menaces changeantes : les menaces criminelles et à la sécurité nationale changent constamment et s'adaptent aux nouvelles technologies et tactiques, c'est pourquoi les services de police ont de la difficulté à suivre le rythme et la Police fédérale doit continuellement mettre à niveau ses capacités
- ressources limitées : des ressources financières et humaines appropriées sont essentielles pour lutter efficacement contre les crimes complexes de ressort fédéral. Par conséquent, des ressources insuffisantes limitent la capacité de la Police fédérale d'enquêter et d'intervenir face aux nouvelles menaces

- complexité juridique et juridictionnelle : la Police fédérale exerce ses activités à l'intérieur de cadres juridiques et de frontières juridictionnelles complexes au Canada et à l'étranger, ce qui complique les enquêtes et les poursuites
- complexités diplomatiques : la plupart des menaces criminelles ont des dimensions internationales. La coordination avec des organismes d'application de la loi étrangers et la gestion des complexités diplomatique peut être difficile. La gestion des relations avec les administrations étrangères est essentielle pour lutter efficacement contre les menaces transnationales

Le [Rapport spécial sur le mandat de la Police fédérale de la Gendarmerie royale du Canada](#) de 2023 du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement faisait état de quatre grands défis, dont trois concernent directement la Police fédérale :

- gouvernance et établissement des priorités concernant les activités et les enquêtes nationales de la Police fédérale
- données, établissement des priorités et renseignements
- recrutement et formation

Les défis associés aux données incohérentes dans la Police fédérale et à la disponibilité de données et d'analyses de qualité pour la prise de décision persistent. D'autres travaux sont requis pour garantir que l'information de la Police fédérale est coordonnée de manière centralisée, cohérente, complète et exacte, afin de mieux appuyer l'efficacité de la prise de décision tactique, opérationnelle et stratégique.

Le fait d'apporter des améliorations dans ce domaine donnera lieu à une gouvernance et à une priorisation appropriées des activités et des enquêtes de la Police fédérale et augmentera la capacité de cette dernière à prioriser les enquêtes et les dépenses en cours et à en faire le suivi.

La Police fédérale est également confrontée à des difficultés sur le plan du recrutement et de la formation. Les niveaux de ressources et les difficultés à recruter et à maintenir en poste du personnel demandé et hautement qualifié ont entraîné une réduction du nombre de membres réguliers de la Police fédérale. Il est encore très difficile d'attirer des spécialistes dans des domaines comme la cybersécurité, la science des données et la criminalité financière dans le présent contexte de l'emploi concurrentiel.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépenses prévues : 1 142 660 730 \$
- Ressources à temps plein prévues : 5 053

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

Afin d'appuyer la Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion de la GRC, la Police fédérale continuera de déployer son Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et de faire avancer les initiatives d'ACS Plus suivantes :

- intégrer les considérations, les pratiques exemplaires et les leçons apprises de l'ACS Plus aux processus de sélection des comités et des employés, de même qu'aux processus de gestion des talents et de la planification de la relève, afin de garantir un environnement exempt de préjugés,

mettre en œuvre des stratégies, et diversifier les approches, les méthodes et le matériel de sensibilisation, afin d'attirer des candidats diversifiés

- cela comprend l'élaboration de matériel de recrutement de la PF exempt de préjugés et faisant la promotion de la diversité de l'organisation en présentant différents groupes de genre et ethniques
- collaborer avec Renseignements opérationnels et Transformation à la cueillette de renseignements sur la diversité et l'équité en matière d'emploi afin d'analyser les données non regroupées disponibles dans le cadre des processus de dotation, d'appliquer une approche tenant compte de facteurs croisés de discrimination dans le futur, d'évaluer les incidences possibles sur la sélection des candidats en fonction de leurs facteurs d'identité et de cerner les difficultés dans l'embauche auprès de groupes diversifiés
- promouvoir et rendre disponible des formations et des outils d'autoévaluation et de rétroaction sur la diversité et l'ACS Plus
- examiner et moderniser continuellement les formations et les processus de sélection afin de maintenir des normes de prestation de formation élevées et de garantir le respect des principes relatifs à l'équité, la diversité, l'inclusion et l'ACS Plus
- le Comité consultatif des Opérations secrètes aidera à orienter les changements futurs dans le programme et s'assurera d'écouter activement et de répondre aux besoins des employés du programme et il recueillera des renseignements sur les employés du programme afin d'aider aux efforts visant à réduire les obstacles et à améliorer l'inclusivité de la Sous-direction des opérations secrètes
- continuer à élaborer et à mettre en œuvre des processus dans le Programme d'opérations policières internationales de paix et de maintien de la paix, afin de garantir que les outils de rapport et d'évaluation du futur tiennent compte des principes relatifs aux femmes, à la paix et à la sécurité et des perspectives liées à l'égalité des sexes
- continuer à appuyer directement les principes relatifs aux femmes, à la paix et à la sécurité pendant les missions de paix internationales en prévenant la violence fondée sur le sexe ou le genre et en intervenant lorsqu'elle se produit, et en améliorant l'égalité entre les sexes, par exemple au moyen des activités suivantes
 - intégrer ces principes à la formation avant déploiement de tous les employés canadiens affectés à des missions de paix internationales
 - inclure l'ACS Plus aux évaluations, aux outils de rapport, aux documents et aux processus
 - améliorer le processus de sélection du Programme d'opérations policières internationales de paix et de maintien de la paix, afin de recruter et de sélectionner activement des femmes pour servir dans des opérations ou des missions internationales
- tous les employés qui seront déployés suivront une formation avant déploiement portant sur des sujets comme les rôles homme-femme, l'intégration de la dimension de genre, les instruments internationaux, le programme Femmes, paix et sécurité et les objectifs de la GRC liés aux déploiements internationaux. Le Programme d'opérations policières internationales de paix et de maintien de la paix de la GRC continuera de reconnaître, d'appuyer et de promouvoir les Canadiennes qui occupent des postes supérieurs et stratégiques dans les missions de paix
- en 2024-2025, dans le cadre l'Arrangement sur la police civile au Canada, un policier expert sera envoyé au Bureau du Coordonnateur spécial pour améliorer la réponse de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, situé au siège social de l'ONU à

New York. Ce policier fera partie d'une équipe intégrée composée du personnel de l'ONU et d'experts en la matière chargée d'analyser, d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures systémiques pour lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, en particulier dans le cadre du maintien de la paix

- le Programme de protection des témoins applique l'ACS Plus dans son processus d'admission des bénéficiaires du programme. Au cours de l'année, chaque bénéficiaire sera soumis à une série d'évaluations et les responsables du programme créeront un plan pour assurer sa sûreté et sa sécurité et pour répondre à ses besoins uniques. En outre, ils maintiendront leurs efforts ciblés en matière de dotation afin d'embaucher des employés ayant des antécédents et des expériences variés, afin de mieux refléter les besoins changeants du programme et l'environnement dans lequel il est exécuté

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies

Objectif de développement durable n° 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Le Programme d'opérations policières internationales de paix et de maintien de la paix de la GRC contribuera à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une troisième version du Plan d'action national du Canada sur les femmes, la paix et la sécurité. Ainsi, la GRC fera la promotion de l'état de droit et aidera à établir des institutions inclusives et responsables dans les États fragiles et touchés par les conflits. Le Programme déploiera un cadre diversifié de personnel en mission, dans le but d'atteindre ou de dépasser l'objectif de 30 % fixé par les Nations Unies en ce qui concerne la participation de policières aux opérations de paix internationales d'ici 2028.

Le Programme d'opérations policières internationales de paix et de maintien de la paix travaillera à aborder la portée transnationale de la criminalité en établissant et en renforçant des relations avec des partenaires policiers partout dans le monde, comme par la participation continue aux réseaux internationaux de partage de l'information INTERPOL et Europol.

Le programme soutiendra la paix et la sécurité mondiales en contribuant activement aux opérations de paix dans de multiples missions à l'étranger par l'intermédiaire de l'Arrangement sur la police civile au Canada, y compris en offrant un soutien aux pays à risque en aidant à renforcer leurs capacités d'application de la loi.

Objectif de développement durable n° 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

Le Programme d'opérations policières internationales de paix et de maintien de la paix de la GRC déploiera des instructeurs de police aux projets de formation de l'équipe d'aide à la sélection et à l'évaluation (SAAT), entièrement composée de femmes. Ces projets ont pour but d'aider à accroître le nombre de policières en provenance de ces pays qui sont sélectionnées pour servir dans le cadre de missions de maintien de la paix aux Nations Unies, en préparant les candidates à satisfaire aux exigences d'essai des Nations Unies.

Objectif de développement durable n° 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

La Police fédérale appuiera la prévention de l'abus de substances, y compris l'abus de stupéfiants grâce à :

- une collaboration avec la Police provinciale de l'Ontario pour mettre en œuvre la réponse intégrée canadienne à la stratégie sur le fentanyl en lien avec le crime organisé, afin de réduire l'approvisionnement et les effets nocifs du fentanyl dans les collectivités canadiennes
- Soutenir la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances, par la mise en œuvre d'initiatives liées aux opiacés, aux non-opiacés, aux précurseurs et aux équipes de lutte et d'intervention contre les laboratoires clandestins

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les contributions de la GRC au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable dans notre [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

La Police fédérale est appuyée par les programmes suivants dans l'inventaire des programmes :

- Enquêtes de la Police fédérale
- Renseignement de la Police fédérale
- Opérations de protection
- Opérations internationales
- Gouvernance nationale de la Police fédérale

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés à l'inventaire des programmes de la GRC sont disponibles dans l'[Infobase du GC](#).

Services de police spécialisés

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Principaux risques](#)
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

À l'externe, la GRC fournit des services spécialisés et techniques à tous les organismes canadiens d'application de la loi, notamment une formation avancée qui touche l'application de la loi; des dépôts nationaux de données criminelles; l'accès à la réglementation et la délivrance des permis touchant les armes à feu des outils et des services d'enquête entre autres dans les domaines des sciences judiciaires, de l'identification, des armes à feu et de l'exploitation des enfants. À l'interne, un éventail de services techniques sont fournis pour faire avancer les opérations de la GRC, telles que la collecte de preuves numériques, la prestation d'outils de technologie de l'information policière et la mise en œuvre des normes de sécurité touchant le personnel et le Ministère.

Répercussions sur la qualité de vie

Les Services spécialisés de police contribue au pilier de la bonne gouvernance du cadre de qualité de vie pour le Canada. Plus précisément, à l'appui du cadre, les Services spécialisés de police doivent :

- Renforcer la confiance, la transparence et la responsabilité entre la police et le public, et améliorer la résolution en temps opportun des plaintes du public grâce au projet de caméra d'intervention et de gestion des preuves numériques. Ces efforts appuieront une bonne gouvernance, ainsi que des mesures relatives à la sécurité personnelle et à l'accès à la justice équitable.
- continuer à mettre en œuvre la Solution nationale en matière de cybercriminalité, avec une capacité d'exploitation complète prévue en 2024-2025. La solution comprendra un site Web de présentation de l'information publique qui améliorera également la compréhension de la nature et de l'étendue de la cybercriminalité et de la fraude, contribuant à la sécurité du public ainsi qu'à la sécurité économique.
- collaborer avec la police et les organismes partenaires non policiers pour appuyer une approche pluridisciplinaire de la formation en matière de causalité et d'identification des victimes de catastrophes, aidant ainsi les familles et les communautés à se remettre d'un traumatisme de masse et les conséquences des événements imprévus à grande échelle sur la santé mentale.
- étendre les partenariats, la capacité et les soumissions au Réseau canadien intégré d'identification balistique pour aider à établir la corrélation entre les cas et fournir des pistes d'enquête opportunes aux enquêteurs de première ligne afin de lutter contre la criminalité liée aux armes à feu et d'améliorer la sécurité dans la collectivité.
- élaborer un modèle d'escalade dans le cadre du régime de délivrance des permis d'armes à feu pour les cas complexes où des problèmes de santé mentale sont identifiés au cours du processus de dépistage de l'admissibilité, contribuant ainsi à la sécurité du public.

Résultats et cibles

Les tableaux suivants montrent, pour chaque résultat ministériel lié aux services spécialisés de police, les indicateurs; les résultats des trois exercices financiers les plus récents; les objectifs; et les dates cibles approuvées en 2024-2025.

Tableau 3 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel

Des services de police spécialisés modernes et des technologies soutiennent la population et les organismes d'application de la loi

Indicateur	Résultat pour 2020-2021	Résultat pour 2021-2022	Résultat pour 2022-2023	Cible	Date ciblée
Pourcentage de demandes de services que les laboratoires judiciaires satisfont dans les délais (par programme) :					
Biologie	51 %	62 %	56 %	80 %	31 mars 2025
Toxicologie	50 %	33 %	36 %	80 %	31 mars 2025
Identification des armes à feu et des marques d'outils	66 %	82 %	86 %	80 %	31 mars 2025
Bureau national de lutte contre la contrefaçon	91 %	98 %	61 %	80 %	31 mars 2025

Analyse de traces	68 %	84 %	65 %	80 %	31 mars 2025
Pourcentage de partenaires policiers et des intervenants qui sont d'accord avec l'énoncé « Dans l'ensemble, la GRC fournit des services scientifiques, techniques et d'enquête de grande qualité »	71 %	69 %	65 %	80 %	31 mars 2025
Pourcentage des partenaires d'application de la loi du Groupe national de coordination contre la cybercriminalité (GNC3) qui sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'énoncé suivant : « Mon organisation est satisfaite de l'aide ou du soutien aux enquêtes fourni par le GNC3 et le Centre antifraude du Canada »	Non disponible	72 %	68 %	80 %	31 mars 2025

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de la GRC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

Résultats prévus : Des services de police spécialisés et des technologies modernes soutiennent l'application de la loi et le public

Services d'enquête et d'application de la loi en matière d'armes à feu

Les Services d'enquête et d'application de la loi en matière d'armes à feu appuieront et renforceront la capacité des partenaires de l'application de la loi et de la justice pénale à lutter contre la contrebande, le trafic et la mauvaise utilisation des armes à feu. En 2024-2025, le Programme mènera des activités de sensibilisation, donnera des ateliers ciblés et accueillera une école de formation nationale pour les partenaires de l'application de la loi et les procureurs au pays et à l'étranger afin :

- d'accroître la connaissance de la prolifération, des tendances et des technologies en constante évolution dans les armes à feu imprimées en 3D fabriquées illégalement
- de sensibiliser les services de police compétents, au moyen d'activités de sensibilisation directe, à la valeur du dépistage des armes à feu en vue de mieux soutenir la collecte de renseignements et de faire avancer les enquêtes de première ligne
- de partager les renseignements et la formation, par l'intermédiaire de groupes de travail et d'autres forums, avec les partenaires internes et nationaux, sur l'utilisation des cryptomonnaies et leur rôle dans le trafic illicite d'armes à feu et de pièces
- d'élaborer des outils que les enquêteurs doivent utiliser lorsqu'ils demandent à la cour une ordonnance de production ou un mandat de perquisition pour appuyer les enquêtes sur le trafic d'armes à feu afin de simplifier et de renforcer ce processus

Délivrance de permis et enregistrement des armes à feu au Canada

Le Programme d'enregistrement et de délivrance de permis d'armes à feu au Canada s'engage à améliorer la sécurité publique et à réduire le risque de préjudice découlant de la mauvaise utilisation des armes à feu. Des processus réglementaires nationaux uniformes continueront d'être élaborés et mis en œuvre partout au Canada afin de simplifier les services à la clientèle pour les propriétaires d'armes à

feu et les entreprises. Le Programme migrera vers les services individuels et d'affaires en ligne et sur papier vers une nouvelle plateforme qui améliorera l'expérience utilisateur et automatisera certains services destinés aux clients. Enfin, le Programme élaborera des normes de formation nationales, qui seront dotées de formations de recyclage semestrielles pour les employés du Programme canadien des armes à feu.

Service canadien de renseignements criminels

Le Service canadien de renseignements criminels fournira des renseignements pertinents et exacts en temps voulu, ainsi que des analyses approfondies des questions liées au crime organisé et aux marchés criminels afin de mieux éclairer la prise de décision par le secteur de l'application de la loi. Au cours de la période visée, le programme mettra l'accent sur les efforts visant à s'assurer que les renseignements exploitables sont fournis aux décideurs; à améliorer la collaboration avec les partenaires; et à élargir les processus d'alerte rapide pour les menaces criminelles.

À l'appui de ces résultats, le Service canadien de renseignements criminels renforcera le processus intégré d'évaluation des menaces, raffinerà la qualité de ses évaluations liées aux effets du crime organisé et augmentera la représentation visuelle des données dans les produits de renseignement. Le programme continuera également d'élaborer un nouveau système de données pour gérer les renseignements liés aux crimes graves et le crime organisé. Les flux de travail seront améliorés et automatisés pour renforcer la collecte et l'analyse des données, ce qui comprendra l'application des principes modernes d'équité, de diversité et d'inclusion par l'entremise de catégories de genre et de race pour décrire les personnes. Ces fonctions modernisées de gestion de l'information amélioreront également la sécurité et favoriseront davantage la collecte de données.

Services des sciences judiciaires et de l'identité (SSJI)

En 2024-2025, les Services de science et d'identification judiciaires amélioreront les outils d'application de la loi et les processus afin d'offrir des services des sciences judiciaires et de l'identité en temps opportun. À l'appui de ces résultats, le programme fera ce qui suit :

- mettre en œuvre un portail client pour les demandes de service électronique au sein des Services de science et d'identification judiciaires, qui améliorera les délais de réponse et rationalisera le partage de renseignements avec les clients
- valider, acquérir et intégrer de nouvelles technologies, des instruments et des flux de travail modernisés afin d'améliorer l'efficacité et la pertinence des analyses effectuées en laboratoire judiciaire en appui aux enquêtes criminelles et humanitaires
- explorer et faire évoluer de nouvelles technologies, comme le transfert d'images de caméras par Wi-Fi, ainsi que l'évaporation sous vide, une nouvelle technologie de prise d'empreintes digitales, pour améliorer les flux de travail et l'efficacité dans le domaine des services de l'identité judiciaire

Ensemble, ces initiatives auront des effets significatifs sur les normes de prestation de services pour les clients partout au Canada.

Collège canadien de police

En 2024-2025, le Collège canadien de police améliorera l'accès à des connaissances, à des compétences et à un développement du leadership avancés et spécialisés pour les services de police municipaux, provinciaux, autochtones et fédéraux partout au Canada. Avec la mise en œuvre de sa stratégie numérique, le Collège :

- intégrera une plateforme d'apprentissage numérique avec des capacités améliorées pour soutenir l'apprentissage en ligne, augmentant ainsi la connectivité entre les apprenants et les experts en la matière et offrant plus d'occasions d'apprentissage à distance
- accroîtra l'inclusion et la diversité de ses effectifs afin de répondre aux besoins organisationnels en constante évolution
- maintiendra des normes solides pour offrir une formation qui encourage les compétences culturelles en appui à la réconciliation
- modernisera les installations du campus en utilisant des infrastructures et des conceptions techniques pour améliorer l'accessibilité et l'expérience client globale
- fera la promotion de la viabilité financière en appliquant un modèle de recouvrement des coûts qui demeure cohérent et concurrentiel par rapport aux tendances et à la demande de formation de la police

Services d'enquêtes spécialisées et de nature délicate

En 2024-2025, les Services d'enquêtes spécialisées et de nature délicate se concentreront sur l'amélioration de l'accès des organismes d'application de la loi aux outils et aux bases de données, l'amélioration de la collaboration avec les partenaires, la mise en œuvre d'initiatives de sensibilisation pour soutenir les communautés autochtones et le renforcement des capacités de son personnel. À l'appui de ces résultats, le Centre national contre l'exploitation des enfants :

- identifiera les délinquants et appuiera les résultats de la justice pénale
- réduira la vulnérabilité des enfants à l'exploitation sexuelle en ligne en identifiant les enfants victimes
- recueillera et communiquera des renseignements pour soutenir les partenaires de police et renforcer les capacités des services de police municipaux, territoriaux, provinciaux, fédéraux et internationaux
- entreprendra des recherches pertinentes sur le plan opérationnel pour appuyer et faire avancer les enquêtes
- développera et déploiera des innovations technologiques et des techniques d'enquête spécialisées pour répondre au paysage technologique en constante évolution
- fournira du renseignement à la base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants d'INTERPOL et fera avancer les efforts conjoints avec des partenaires nationaux et internationaux en reconnaissance de la nature sans frontières de ce genre de crime

Services spécialisés d'enquêtes techniques

Les Services spécialisés d'enquêtes techniques vont développer leur capacité à obtenir des éléments de preuve numériques, ou encore recueillis par la filature ou la surveillance électronique, le tout dans le respect de la *Charte* et des autres lois. En 2024-2025, les Services vont continuer à combler les écarts de capacité, à modifier leurs infrastructures et à investir dans le développement de solutions appliquées face à l'évolution de la criminalité et à la vitesse des avancées technologiques. En outre, le Programme

va mettre à jour ses politiques et s'assurer d'une conformité de tous les instants dans l'ensemble de l'organisation, non sans fournir aux partenaires et autres organismes internes et externes en exécution de la loi des conseils, de la formation, des rapports et de la recherche-développement sur les nouvelles tendances et les manières d'y répondre concrètement.

De même, les Opérations contre les agents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs (CBRNE) vont fournir des conseils, de la formation, des rapports et de la recherche-développement sur les nouvelles tendances et les manières d'y répondre concrètement aux premiers intervenants et aux partenaires dans l'exécution de la loi. Ainsi, elles s'outilleront elles-mêmes pour intervenir face aux éventuelles menaces CBRNE envers la sécurité nationale.

Dans la période de référence, les Services spécialisés d'enquêtes techniques vont développer leur capacité de soutenir les opérations en se dotant d'un programme de lutte contre les systèmes aériens sans pilote (drones) ainsi, les Missions de protection de la Police fédérale disposeront de contre-mesures techniques face à l'utilisation malveillante des drones. Il y a vulnérabilité du fait qu'on aperçoit de plus en plus de drones à proximité d'espaces aériens réglementés, de rassemblements publics ou d'infrastructures essentielles, et celle-ci appelle des ressources dédiées.

Enfin, le programme des Services de l'air lancera sa stratégie actuelle de remise en état de la flotte, pour des opérations aériennes sûres et efficaces. En 2024-2025, il entend définir des stratégies d'acquisition pour certains appareils choisis, et aussi tenter avec ses partenaires provinciaux et territoriaux d'obtenir des investissements pour remplacer les appareils qui ont dépassé leur durée de vie. Priorisant la sécurité et la durabilité, ces efforts combinés visent le succès soutenu des opérations aériennes d'exécution de la loi.

Groupe national de coordination contre la cybercriminalité

Comme le veut son mandat fondamental, le Groupe donnera aux forces publiques canadiennes les moyens de réduire la menace de la cybercriminalité, le nombre de ses victimes et ses effets sur le public. En 2024-2025, il entend :

- contribuer aux enquêtes nationales et internationales en cybercriminalité avec ses analyses du renseignement, sa coordination et son soutien opérationnels, ainsi que ses ressources déployées à l'étranger
- faire de la prévention avec ses partenaires nationaux et internationaux, pour faire connaître la cybercriminalité et en protéger les organisations canadiennes
- réduire les préjudices pour les entreprises et autres organisations en les informant si elles sont victimes de cyberattaques ou l'ont été récemment, de sorte qu'elles puissent agir immédiatement pour prévenir et atténuer les dommages à leurs systèmes et appareils
- déployer de nouveaux efforts pour dissuader les particuliers de devenir cybercriminels, en les encourageant à faire un usage légal et plus productif de leurs talents en informatique
- rendre les enquêtes en cybercriminalité plus efficaces en offrant de l'analyse des comportements en ligne
- offrir des conseils et des outils techniques aux forces publiques canadiennes pour les aider à combattre la cybercriminalité

De plus, le Groupe va collaborer étroitement avec le Centre antifraude du Canada pour :

- implanter le Système national de signalement des incidents de cybercriminalité et de fraude, qui se veut un outil pratique pour le public
- faire mieux comprendre les menaces dynamiques de la fraude et de la cybercriminalité chez le public comme parmi les organismes d'exécution de la loi, pour que puissent être adoptées des techniques d'enquête et de prévention plus efficaces
- réduire les dégâts de la fraude et de la cybercriminalité chez la population canadienne en continuant de perturber les efforts des fraudeurs et des cybercriminels par le traçage des cryptomonnaies, celui-ci rendant plus efficaces les enquêtes en ces matières et permettant éventuellement de recouvrer l'argent volé

L'équipe de soutien opérationnel du Centre antifraude du Canada va se concentrer à étendre et améliorer son programme antifraude. Elle compte entre autres revoir ses efforts de perturbation actuels, leur efficacité et d'autres points possibles à améliorer, pour mieux endiguer le phénomène. Pour la prévention et le recouvrement des pertes, elle explorera les possibilités de nouveaux partenariats, technologies et stratégies d'atténuation face aux nouveaux stratagèmes. Finalement, l'équipe va continuer d'interroger les répertoires de la GRC afin de compiler des résultats et des données statistiques pour les intervenants internes et externes, avec une attention particulière au signalement des pertes pécuniaires importantes, à leur volume et à leurs conséquences, pour offrir une protection contre les formes de fraude les plus graves.

Sécurité ministérielle

La Sécurité ministérielle va continuer de se moderniser et de s'adapter à un tableau de sécurité en pleine évolution. En 2024-2025, elle œuvrera pour des contrôles de sécurité améliorés; un meilleur accès aux outils, conseils et autres ressources; et une gestion surveillée et normalisée de la sécurité. Dans ce but, elle va faire de la sensibilisation à la sécurité dans toute l'organisation et développer des procédures pratiques et accessibles pour les évaluations et les autorisations de sécurité ainsi que mettre à jour les politiques et directives qui pourraient en avoir besoin, afin que le programme puisse remplir son mandat. Elle va également poursuivre ses efforts pour améliorer à la GRC les programmes d'enquêtes de sécurité, de sécurité des marchés (contrats) et en cas d'incidents de sécurité, pour répondre aux besoins en tant que service de police branché et numériquement actif.

Services opérationnels de GI/TI

Les Services vont mettre en œuvre la stratégie policière numérique dite [La GRC branchée](#), afin que la GRC dispose des bonnes technologies pour un travail policier et des services de sécurité publique modernes qui répondent de façon efficace aux besoins du public, de ses partenaires, des programmes ministériels et de son personnel face à des avancées technologiques toujours aussi rapides. En 2024-2025, le programme va évaluer ses progrès et revoir son orientation pour s'assurer d'acquérir les capacités numériques prévues pour l'exercice. Il mettra l'accent sur la capacité de la GRC à adopter des technologies numériques avancées, lesquelles nécessiteront des accès et une disponibilité augmentés, en plus d'utiliser une variété d'information, de points de données et de plateformes d'analytique. Remettre l'accent sur la numérisation sera d'une importance cruciale pour moderniser, voire révolutionner, les activités de la GRC. Pour s'accorder avec l'orientation du gouvernement exprimée dans le budget de 2023, il y aura aussi un travail de priorisation afin d'appliquer proactivement des plans

d'atténuation et de limiter globalement les délais dans l'établissement des capacités numériques essentielles.

Innovation

- Les Services des sciences judiciaires et de l'identité vont continuer à développer la prochaine itération du [Centre d'information de la police canadienne](#), conformément à [l'Ambition numérique du gouvernement du Canada](#). Le système modernisé aura des fonctions nouvelles et améliorées pour des échanges de renseignements efficaces partout au Canada, et moins d'interruptions.
- Un dirigeant principal ou une dirigeante principale de la transformation pilotera l'évolution de la stratégie policière numérique par des objectifs et initiatives particuliers dans les prochains exercices, pour mettre de l'avant des solutions novatrices fondées sur le numérique, qui aideront le personnel tout en répondant aux besoins du public.
- Quant au Collège canadien de police, il va continuer d'appliquer sa stratégie numérique, cherchant les occasions de profiter de la technologie pour améliorer l'apprentissage numérique et la formation par scénarios virtuelle. Le Collège va continuer d'installer, dans toutes ses salles de classe, des technologies audiovisuelles de pointe pour que les formations qui se donnent sur place puissent aussi se donner à distance en direct. Dans la période de référence, il prévoit aussi d'intégrer une plateforme numérique moderne afin de réduire les frais de voyage et de rendre les cours plus accessibles pour les forces publiques du Canada entier.

Principaux risques

Pour les prochaines années, les Services de police spécialisés ont cerné plusieurs risques, mais aussi les bonnes occasions qui les accompagnent :

- Il y a un risque que la GRC n'ait pas la technologie pour combattre une criminalité à la nature changeante. Il y a aussi un risque que ses infrastructures, systèmes et applications informatiques soient de moins en moins capables de supporter ses propres besoins administratifs et opérationnels. Aussi, les Services vont :
 - tenir le rythme des avancées technologiques, et les intégrer
 - se doter d'une approche proactive et harmonieuse pour concilier leurs diverses priorités
 - par la collaboration et les échanges de connaissances, développer de nouvelles solutions techniques et opérationnelles et améliorer celles qui existent déjà
- Il y a un risque que la GRC, faute d'échanges de renseignement et d'information clairs et fiables en temps utile entre les divers organismes d'exécution de la loi, n'arrive pas à enquêter efficacement sur le crime et à intervenir en conséquence. Aussi, les Services vont échanger du savoir et collaborer pour développer de nouvelles solutions techniques et opérationnelles et améliorer celles qui existent déjà.
- Il y a un risque que la GRC n'arrive pas à attirer et à maintenir en poste un effectif diversifié muni des compétences, des attributs, des caractéristiques et des mentalités nécessaires pour combattre la criminalité de l'avenir. Les Services vont donc s'efforcer :
 - d'attirer et de maintenir en poste un talent muni des ensembles de compétences dont elle a besoin maintenant et juge avoir besoin à l'avenir
 - de développer leur effectif en fonction des nouvelles tendances technologiques et des milieux de travail numériques

- Il y a un risque que la GRC, ses engagements continuant de se multiplier sans ressources supplémentaires proportionnelles en conséquence, n'arrive plus à honorer ses priorités et à assurer ses services fondamentaux. C'est pourquoi les Services de police spécialisés, de concert avec les autres secteurs d'activité de la GRC, vont :
 - coordonner les fonctions administratives intégrées avec les procédés opérationnels
 - gérer le financement dans une optique de durabilité à long terme

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépenses prévues : 697 998 977 \$
- Ressources à temps plein prévues : 4 193

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

- S'inscrivant dans le renouvellement de la gouvernance de la Sécurité ministérielle, l'ACS+ sera appliquée à de nombreux processus relatives à la sécurité du personnel, y compris le guide, les questionnaires et les autres procédés de filtrage de sécurité.
- Les Services opérationnels de GI/TI vont appuyer le projet pilote de la GRC intitulé [*Recueillir et analyser des données fondées sur la race*](#), qui doit être complété en 2026. Il s'agit de recueillir des données fondées sur la race et de les mettre à la disposition du public, dans un souci de transparence et de reddition de comptes. Les résultats du projet sont aussi un gage de prise de décisions basée sur des faits probants et d'améliorations à la formation, aux politiques et aux pratiques exemplaires.
- Le centre du Collège canadien de police pour le leadership, la diversité et l'inclusion va poursuivre d'importantes démarches sur l'analyse comparative entre les sexes, le savoir-faire culturel, l'équité, la diversité et l'inclusion, cela pour solidifier son effectif. En 2024-2025, il entend continuer ses séries de conférences sur le savoir-faire culturel et explorer l'opportunité de se doter de presses pour imprimer des publications sur le leadership, l'équité, la diversité, l'inclusion, le savoir-faire culturel et l'aptitude à la résolution de conflits. Finalement, il continuera d'enrichir le cursus du Centre de perfectionnement pour les services policiers aux Autochtones.
- Pour sa part, le Programme canadien des armes à feu va poursuivre ses recherches sur les utilisateurs et ses tests d'utilisabilité, pour éclairer la conception et le développement de ses services en ligne. Adoptant la perspective de l'ACS+, il définira sa stratégie de recrutement en encourageant la variété des contributions : divers groupes d'âge et régions de résidence, personnes handicapées, etc. Examinant l'utilisation faite de ses systèmes, le Programme apportera les ajustements nécessaires, par souci de cohérence et de respect des exigences d'accessibilité, pour un accès aux services exempt d'obstacles.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable des Nations Unies

Objectif de développement durable n° 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

- Dans le cadre de ses efforts continus pour des sociétés en paix et inclusives, le Collège canadien de police lancera un programme de leadership habile à résoudre les conflits dans le contexte des services de police communautaires, ainsi qu'un microprogramme de leadership avancé en exécution de la loi. L'un et l'autre seront conçus pour inculquer aux gestionnaires, aux gestionnaires supérieurs ou supérieures et aux cadres des forces publiques et des organismes gouvernementaux les compétences voulues pour s'y retrouver dans les conflits complexes et rétablir la cohésion sociale, l'accent étant mis sur le leadership dans des scénarios du monde réel. Le Collège va aussi continuer de se faire partenaire des collectivités autochtones locales pour créer des activités propres à développer le savoir-faire culturel du personnel, de la clientèle et des partenaires policiers.
- Les Services d'enquêtes spécialisées et de nature délicate vont réduire la vulnérabilité des enfants à l'exploitation sexuelle en ligne et participer à l'effort pour faire déclarer coupables les contrevenants (y compris ceux qui sévissent à l'étranger), par la recherche opérationnelle, la mise en commun du renseignement et des pratiques exemplaires avec des partenaires dans le monde entier, l'exploration de solutions technologiques pour identifier les jeunes victimes, et le développement de la collaboration mondiale en participant à des groupes de travail internationaux et en contribuant à la base de données internationale d'Interpol sur l'exploitation sexuelle des enfants.
- Le projet sur les caméras d'intervention et la gestion des éléments de preuve numériques doit renforcer la confiance, la transparence et la reddition de comptes entre la police et le public et favoriser une bonne gouvernance, en parallèle avec des mesures pour la sécurité personnelle et l'accès équitable à la justice.

Pour en savoir plus sur la contribution de la GRC au Plan fédéral de mise en œuvre du Programme 2030 et la Stratégie fédérale de développement durable, consulter notre [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

Les services de police spécialisés sont soutenus par les programmes suivants :

- Services d'enquête et d'application de la loi en matière d'armes à feu
- Service canadien de renseignements criminels
- Services des sciences judiciaires et de l'identité
- Collège canadien de police
- Services d'enquêtes spécialisées et de nature délicate
- Services spécialisés d'enquêtes techniques
- Sécurité ministérielle
- Services opérationnels de GI/TI
- Délivrance de permis et enregistrement des armes à feu au Canada
- Groupe national de coordination contre la cybercriminalité

Un complément d'information sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats relativement au répertoire des programmes de la GRC est disponible dans l'[InfoBase du GC](#).

Services de police contractuels et autochtones

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Résultats et cibles
- Plans visant à atteindre les cibles
- Principaux risques
- Aperçu des ressources prévues en 2024-2025
- Priorités gouvernementales connexes
- Répertoire des programmes

Description

Dans le cadre des ententes de services de police, la GRC fournit des services de police pour répondre aux besoins des provinces (à l'exception de l'Ontario et du Québec) et des territoires, ainsi qu'aux besoins des municipalités et des collectivités autochtones, notamment par l'intermédiaire du Programme des services de police des Premières Nations. Ces services englobent l'administration générale de la justice, soit le maintien de la paix, la prévention de la criminalité et l'accomplissement de toutes les tâches énoncées en vertu des lois du Canada ou des lois des provinces et des territoires respectifs.

Répercussions sur la qualité de vie

Les services de police contractuels et autochtones ont une importante incidence sur la qualité de vie des Canadiens et contribuent directement au pilier de la saine gouvernance du Cadre de qualité de vie pour le Canada. En appui au Cadre, les services de police contractuels et autochtones viendront notamment :

- contribuer à la sécurité publique en améliorant les interventions dans le cadre d'enquêtes des services généraux portant, entre autres, sur les infractions d'ordre sexuel, la violence conjugale, les crimes haineux et le trafic de personnes, et ce, par la formation et la sensibilisation des policiers, le soutien aux victimes, la sensibilisation du public et la communication, ainsi que la reddition de compte en matière d'enquêtes;
- déclarer ouvertement le recours aux options d'intervention policière, mettre à jour les cadres d'intervention et de désamorçage en cas de crise, recueillir des données fondées sur la race pour les personnes ayant des démêlés avec le système de justice pénale et en rendre compte, ainsi qu'équiper les agents de caméras d'intervention.

Il s'agit d'activités qui aideront à régler les cas de traitements injustes et de discrimination réels ou perçus, contribueront à la sécurité publique et à l'égalité d'accès à la justice, et viendront accroître la confiance de la population envers la GRC à titre d'institution canadienne.

Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle aux services de police contractuels et autochtones, les indicateurs, les résultats des trois exercices les plus récemment déclarés, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025.

Tableau 4 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel
La GRC offre des services de police contractuels modernes

Indicateur	Résultat de 2020-2021	Résultat de 2021-2022	Résultat de 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-------	-----------------------------

Taux de résolution pondéré de la GRC dans l'ensemble des régions bénéficiant de services de police contractuels	32,85	31,46	30,89	39 – on souhaite accroître le taux de 1,5 point.	31 mars 2025
Indice de la gravité de la criminalité	108,23	108,11	114,29	Non disponible	31 mars 2025
Taux de criminalité en milieu rural sur le territoire de compétence de la GRC	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	31 mars 2025
Pourcentage des Canadiens sondés dans les régions où la GRC assure des services de police contractuels qui sont d'accord avec l'énoncé « Je me sens plus en sécurité grâce à la GRC. »	57 %	52 %	56 %	64 %	31 mars 2025
Pourcentage des partenaires contractuels qui sont d'accord avec l'énoncé « La GRC offre des services de police contractuels modernes. »	65 %	55 %	65 %	60 %	31 mars 2025

Tableau 5 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel
Relations avec les Autochtones et résultats à leur égard améliorés

Indicateur	Résultat de 2020-2021	Résultat de 2021-2022	Résultat de 2022-2023	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de Canadiens sondés qui ont déclaré être autochtones et qui sont d'accord avec l'énoncé « Je me sens plus en sécurité grâce à la GRC. »	49 %	43 %	45 %	47 %	31 mars 2025
Hausse, en pourcentage, des aiguillages vers un programme de justice réparatrice (déjudiciarisation avant le dépôt d'accusations par rapport aux accusations criminelles classiques)	En 2020 (année de référence de la GRC), la GRC a effectué 1 391 aiguillages.	Non disponible	Non disponible	Hausse de 5 % des aiguillages vers un programme de justice réparatrice avant inculpation, par rapport à l'année de référence.	31 mars 2025

Des renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de la GRC se trouvent dans [l'Infobase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

Résultat prévu : La GRC offre des services de police contractuels modernes

Prévention du crime

La GRC continuera à concevoir et à mettre en œuvre des options visant une prestation améliorée de services de police adaptés aux caractéristiques uniques et diversifiées des collectivités qu'elle dessert. En appui aux divisions, elle élaborera, à l'échelle nationale, des politiques et des communications à l'intention des agents de programmes communautaires. Par ailleurs, la GRC envisagera de faire de l'actuel Projet pilote des gendarmes communautaires une option permanente de prestation de services améliorée; on disposera ainsi de plus d'options de dotation dans les provinces et territoires.

Elle tiendra également à jour la boîte à outils pour la réduction de la criminalité en milieu rural, qui sert de dépôt d'initiatives et de programmes mis en œuvre par les divisions de la GRC pour lutter contre la criminalité en milieu rural.

La Communauté de pratique sur la prévention du crime et la réduction de la criminalité continuera de se réunir régulièrement en vue d'améliorer l'échange de renseignements entre les divisions et d'approfondir les connaissances sur les tendances actuelles ou émergentes en matière de prévention ou de réduction du crime.

Intervention et désamorçage en cas de crise

En collaboration avec le Comité consultatif sur le recours à la force de l'Association canadienne des chefs de police, la GRC travaille à :

- mener une analyse du contexte des normes sur le recours à la force dans les provinces et les territoires, ainsi qu'un sondage auprès des organismes chargés de l'application de la loi qui portera sur la formation et le renouvellement de l'agrément propres aux options d'intervention; les seuils en matière de recours, de restriction et d'interdiction; et les exigences (sur les plans, par exemple, de la reddition de comptes et du suivi médical)
- mettre la dernière main à l'analyse documentaire et au recueil des programmes de désamorçage et des évaluations, ainsi qu'à élaborer un sondage à l'intention des organismes en vue d'examiner et de résumer la façon dont elles s'approprient respectivement la formation exclusive ou élaborée à l'interne, les éléments fondamentaux, les principes, la participation d'experts en santé mentale et de personnes ayant vécu avec une maladie ou un trouble mental, la fréquence et la durée, le public cible, les modes de prestation, l'évaluation et les principales mesures du rendement

Grâce à ces efforts, la GRC prévoit mettre au point un rapport présentant les normes de l'industrie et mettre en lumière les données probantes et les pratiques exemplaires ou prometteuses. Elle prévoit également offrir un sommaire actuel des programmes de formation sur le désamorçage, des normes de l'industrie en la matière et des modèles de politiques ou des directives propres aux interventions à l'échelle nationale que l'on pourrait transmettre aux organismes et faire approuver par l'Association canadienne des chefs de police.

Le Groupe d'intervention de la police nationale, le Groupe de recherche opérationnelle ainsi qu'Apprentissage et Perfectionnement continueront à se pencher sur les études évaluées par les pairs,

les pratiques prometteuses, la formation et la technologie en vue de définir d'autres stratégies à l'appui de la formation en matière d'intervention et de désamorçage en cas de crise pour les membres de la GRC. Cet examen continu vise à garantir l'adoption de pratiques exemplaires par la GRC et l'évolution continue de la formation en matière d'intervention et de désamorçage en cas de crise.

Justice réparatrice

D'ici la fin de 2028-2029, la GRC tentera d'atteindre une hausse de 5 % du nombre d'aiguillages vers les programmes de justice réparatrice. Pour atteindre cet objectif, la GRC réalisera ce qui suit en 2024-2025 :

- elle sensibilisera davantage son personnel grâce à la formation, à savoir le cours national « Approche axée sur la justice réparatrice », lancé en 2023-2024, dont l'achèvement, les évaluations et les mises à jour à venir feront l'objet d'un suivi
- elle renforcera ses liens avec les organismes locaux de justice réparatrice dans le cadre d'un projet pilote avec Justice Canada visant à jumeler les détachements de la GRC et les programmes de justice autochtone locaux pour créer de solides partenariats de travail communautaires et accroître les aiguillages
- elle améliorera les outils et les ressources dont elle dispose, notamment en actualisant le formulaire d'aiguillage pour garantir l'uniformité des critères d'aiguillage et des processus de réception des demandes, de même qu'en mettant à jour la politique sur la justice réparatrice énoncée dans le Manuel des opérations

À l'avenir, la GRC continuera à renforcer ses partenariats avec les programmes de justice réparatrice locaux et à en créer de nouveaux, à favoriser la sensibilisation de son personnel et à prendre appui sur les relations de travail durables établies dans le cadre du projet pilote.

Jeunes

En 2024-2025, la GRC continuera d'élaborer et de distribuer aux policiers, aux jeunes et aux adultes qui travaillent auprès des jeunes, par l'entremise de son Centre de prévention du crime chez les jeunes, des ressources pédagogiques sur des sujets dont traite le Rapport national sur les priorités pour la jeunesse de la GRC : la consommation de substances, la sécurité des transports, l'intimidation et la cyberintimidation, la radicalisation et la violence.

La GRC poursuivra ses séances de mobilisation auprès des jeunes dans le cadre de divers programmes, dont les DiscussionsGRC, les ateliers de perfectionnement en leadership pour les jeunes et le Comité consultatif national sur la jeunesse.

Pour répondre aux besoins particuliers des jeunes autochtones au Canada, lutter contre les obstacles auxquels ils se heurtent et progresser sur la voie de la réconciliation, la GRC continuera à élaborer, pour les divisions, du matériel pédagogique adapté à la culture, comme une feuille de route pour la mobilisation des jeunes autochtones.

Cette année également, la GRC fournira aux agents de liaison avec les écoles et aux agents de programmes communautaires les outils et les ressources dont ils ont besoin pour mobiliser efficacement les jeunes de leur collectivité, par l'entremise des séances de formation des policiers éducateurs.

Amélioration des enquêtes sur les infractions d'ordre sexuel

Le Bureau national des normes relatives aux enquêtes sur les infractions sexuelles se charge de concrétiser l'engagement de la GRC envers l'amélioration des enquêtes sur les infractions d'ordre sexuel.

Pour ce faire, le Bureau soutient et supervise les Comités d'examen des enquêtes sur les agressions sexuelles, mène des études de dossier, fournit de l'aide à l'ensemble des divisions au chapitre des enquêtes sur les infractions d'ordre sexuel, en plus d'améliorer la formation et la sensibilisation des policiers, le soutien aux victimes, la sensibilisation du public et la communication, ainsi que la reddition de compte en matière d'enquêtes.

Voici les principales activités que le Bureau national des normes relatives aux enquêtes sur les infractions sexuelles prévoit réaliser en 2024-2025 :

- élaborer un cours avancé en matière d'enquêtes sur les agressions sexuelles en complément à la formation déjà disponible en ligne
- élaborer de nouveaux outils, comme une liste de contrôle du superviseur, pour aider les enquêteurs et les superviseurs à réaliser des enquêtes en matière de violence sexuelle, mettre à jour le Guide des pratiques exemplaires pour les enquêtes sur les agressions sexuelles et actualiser l'assurance de la qualité au niveau des services dans le cadre d'infractions d'ordre sexuel
- élaborer de nouveaux outils, comme une version à jour du guide pour communiquer avec les victimes, pour aider les enquêteurs à mieux soutenir ces dernières, mettre à jour la formation du comité d'examen concernant les enquêtes sur les infractions d'ordre sexuel, et revoir la liste de contrôle
- former et soutenir un deuxième comité d'examen des enquêtes sur les agressions sexuelles à la Division E (Colombie-Britannique)

Soutien aux personnes vulnérables

En 2024-2025, conformément aux priorités stratégiques de l'organisation, la Section nationale contre la traite de personnes concentrera ses efforts sur la conception d'un plan d'action complet qui comprendra des pratiques exemplaires pour lutter contre la traite de personnes.

La GRC s'efforcera d'offrir à son personnel une nouvelle formation, menée par des survivants, sur la détection de la traite de personnes. On mettra son contenu à jour en tenant compte des points de vue des victimes de la traite de personnes, des Autochtones et des personnes LGBTQ2+.

La GRC travaillera à fournir, en cas d'incident, une aide aux victimes de façon plus efficace, rapide et éclairée, afin de limiter les séquelles que gardent ces dernières. L'amélioration des politiques pertinentes, dont celles sur les services de police dépourvus de préjugés, les services d'aide aux victimes, la maltraitance des personnes âgées, les personnes en situation de handicap et la violence conjugale, se poursuivra.

En 2024-2025, la GRC participera encore au Groupe de travail sur la lutte contre les crimes haineux et dirigera de nouveau la Communauté de pratique de la GRC sur les crimes et incidents motivés par la haine, qui a vu le jour en septembre 2020. La Communauté de pratique agira encore à titre de tribune qui favorise l'échange continu et régulier entre le personnel de la GRC et d'autres professionnels de l'application de la loi, les discussions et la mise en commun de renseignements et d'expériences en lien avec les crimes et les incidents motivés par la haine. Elle réunit des représentants de la Direction générale, des divisions de la GRC, ainsi que d'autres ministères et organismes gouvernementaux et services de police.

Résultats prévus Relations avec les Autochtones et résultats à leur égard améliorés

En 2024-2025, la GRC mettra en œuvre la Voie nationale vers la réconciliation, qui favorisera une approche coordonnée et mesurable de la réconciliation, structurée de façon à atteindre les résultats voulus. L'organisation élaborera des indicateurs de rendement dans tous les secteurs d'activité, qui seront significatifs et mesureront les résultats obtenus en matière de réconciliation.

En tant que produit livrable clé de la Stratégie d'apprentissage interculturels, la GRC mènera des consultations externes auprès des intervenants et des partenaires communautaires afin de cerner les lacunes et les besoins existants en matière de formation, et de recueillir des commentaires sur la manière d'améliorer la formation de la GRC existante dans ce domaine, dans le but d'établir des partenariats de collaboration continus pour l'élaboration de la formation.

Programme des services de police des Premières nations et des Inuits

En 2024-2025, la GRC continuera à appuyer Sécurité publique Canada dans l'administration de ce programme, en mettant l'accent sur son renforcement par une collaboration plus étroite avec les dirigeants et les collectivités autochtones afin de fournir des services adaptés aux besoins et à la culture uniques de chaque collectivité. Ce travail sera, dans la mesure du possible, appuyé par le groupe consultatif communautaire et pourrait comprendre des lettres d'attentes. Lorsqu'elles sont utilisées, les lettres d'attentes sont élaborées et acceptées conjointement par les dirigeants communautaires et les détachements locaux de la GRC afin de préciser les responsabilités policières et de favoriser des relations de travail positives et coopératives pour assurer la sécurité et le bien-être de la collectivité.

Application des règlements de bande

Afin de faire progresser les efforts de la GRC pour veiller à ce que les collectivités autochtones soient plus sûres et plus saines, les Services de police autochtones travailleront avec les collectivités autochtones pour composer avec les complexités et le rôle que joue la GRC dans l'application de la loi autochtone. Cela comprendra la mobilisation et la consultation des dirigeants autochtones, au besoin, pendant l'élaboration des règlements de bande. Il s'agira également de communiquer le rôle que joue la GRC dans l'ensemble du système de justice et la façon dont cela touche les collectivités visées par les politiques de la GRC.

Programme de formation des précadets autochtones

Pour soutenir la représentation autochtone au sein de la GRC et répondre à la priorité clé de la GRC en matière de recrutement, en 2024-2025, les Services de police autochtones chercheront à améliorer le programme et à éliminer les obstacles au recrutement qui existent actuellement dans le processus pour devenir membre régulier. Il s'agit notamment d'intégrer des éléments au processus de recrutement qui permettront d'évaluer plus précisément les aptitudes des candidats dans un environnement qui respecte les besoins culturels uniques et fondés sur les distinctions des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Partenariats autochtones et mobilisation

En 2024-2025, la GRC renforcera les partenariats et les engagements avec les organisations autochtones nationales et les collectivités. Ce renforcement sera réalisé au moyen de plans de travail nouveaux et continus et d'un engagement direct auprès des collectivités par l'intermédiaire des groupes divisionnaires des Services de police autochtones.

Application de la législation sur le cannabis et éducation

Le financement d'initiative spéciale permet à la GRC de créer une unité au sein des Services de police autochtones qui se consacre à la législation sur le cannabis et à ses effets sur la sécurité et le bien-être des collectivités. En 2024-2025, l'unité se concentrera sur la coordination avec les Services de police autochtones divisionnaires pour élaborer une politique nationale ainsi que des produits et programmes éducatifs liés à l'application de la législation sur le cannabis, aux règlements de bande connexes et aux rôles joués par la collectivité et la police.

Programme de liaison avec les collectivités métisses

En 2024-2025, la GRC continuera de travailler avec Services aux Autochtones Canada pour élargir adéquatement le programme de liaison avec les communautés métisses en réponse aux besoins exprimés et au soutien des communautés métisses, comme l'indiquent les rapports soumis par les membres chargés de la liaison avec les collectivités métisses dans les divisions. L'élargissement de ce programme répond à la priorité de la GRC de rendre les collectivités autochtones plus sûres et plus saines, en tenant compte des trois distinctions.

Équipe de liaison entre la police et la collectivité

En 2024-2025, la GRC continuera à dispenser et à améliorer la formation de l'équipe de liaison entre la police et la collectivité dans toutes les divisions afin de faire en sorte que des ressources policières spécialisées sont disponibles pour intervenir proactivement dans des situations pouvant menacer l'ordre public d'une manière professionnelle et adaptée à la culture.

Principaux risques

Les Services de police contractuels et autochtones font face à plusieurs risques et défis, notamment :

- Le renouvellement et la modernisation des systèmes de police de première ligne essentiels à la mission de la GRC à la suite d'un certain nombre d'incidents où des lacunes ont été cernées après coup, par exemple la fusillade de 2014 à Moncton et l'incident de 2022 en Nouvelle-Écosse ayant fait un grand nombre de victimes.
- Un faible taux de recrutement et de maintien en poste pourrait entraîner une incapacité à répondre aux demandes des partenaires contractuels et nuire à la santé et au bien-être des membres. Il est également essentiel d'avoir une représentation appropriée dans les collectivités recevant des services de police et de faire participer les collectivités au processus de sélection.
- L'incertitude quant à la position du gouvernement fédéral sur l'avenir des services de police contractuels pourraient amener davantage d'administrations à chercher à mettre fin aux contrats de services de police.
- Les événements liés aux changements climatiques (par exemple, les feux de forêt, les inondations et les ouragans) pourraient accroître la pression sur les ressources contractuelles en ce qui a trait aux interventions en cas de catastrophe.
- Il est difficile pour la GRC d'établir et de maintenir des relations avec les collectivités en raison de son cycle de rotation des affectations et des changements constants à son personnel.
- Comme la GRC est souvent l'un des seuls services disponibles dans de nombreuses collectivités au pays, il est difficile de répondre à tous les besoins des collectivités, car la GRC se concentre principalement sur la prévention du crime et la sécurité de la collectivité, alors que d'autres services peuvent faire défaut ou ne pas être disponibles (par exemple, les services de santé mentale et d'aide sociale).

- La disponibilité de nouvelles ressources est limitée pour répondre aux demandes croissantes, ce qui oblige la GRC à s’efforcer d’optimiser la prestation de services avec les niveaux de ressources disponibles.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépenses prévues : 2 288 328 129 \$
- Ressources à temps plein prévues : 18 816

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

Avec le déploiement à l’échelle nationale des caméras corporelles et d’un système de gestion des preuves numériques, la GRC poursuivra la collaboration avec des chercheurs universitaires, des organisations autochtones nationales et le public afin de renforcer la transparence, la reddition de compte et la confiance. Dans le cadre de cette initiative, la GRC sollicite actuellement et continuera de solliciter les commentaires du public sur la perception qu’il a des agents de police et sur l’utilisation de caméras corporelles au moyen d’un sondage public disponible en anglais, en français et en inuktitut. L’objectif du sondage est de recueillir les commentaires des collectivités desservies par la GRC et de créer une boucle de rétroaction pour orienter les améliorations aux politiques, à la formation, aux procédures et à la sensibilisation. Les résultats seront examinés sous l’angle de l’analyse comparative entre les sexes (ACS) Plus et tiendront compte de diverses variables démographiques.

Pour favoriser la confiance, la transparence et la reddition de comptes au public, la GRC s’est engagée à communiquer de façon ouverte, proactive et régulière les données sur les options d’intervention policière. La GRC a publié son premier rapport annuel sur les options d’intervention policière en octobre 2020. Bien que le rapport inaugural ait été limité aux tendances générales en raison de sa portée temporelle de 10 ans, les rapports annuels publiés en 2021-2023 et tous les rapports annuels futurs continueront de fournir des résultats sur un plus grand nombre de facteurs situationnels (par exemple, la toxicomanie, les personnes en situation de crise de santé mentale, les armes et le sexe) et comprennent une ventilation province et territoire, ainsi que d’autres mises à jour pertinentes liées aux politiques, à la formation et à l’équipement. La GRC continuera de communiquer ces renseignements dans le cadre de son engagement continu à favoriser la confiance, la transparence et la reddition de compte.

La GRC et Statistique Canada continuent de collaborer afin d’inclure les données d’identification du genre et de la race des personnes qui sont en contact avec les organismes d’application de la loi. La GRC travaille à la mise à jour de son Système de gestion des dossiers ainsi qu’à l’examen et à la modification de ses politiques existantes afin de recueillir et d’analyser ce type d’informations.

Le travail du Groupe des personnes vulnérables (GVP) consiste à s’assurer que le « plus » de l’ACS Plus est évident en ce qui concerne l’examen, la rétroaction et l’élaboration d’outils stratégiques, la formation et la sensibilisation à différents types de préjudices, tout en veillant à ce que la GRC fournisse des services de police adaptés aux traumatismes et à la culture.

Répertoire des programmes

Les Services de police contractuels et autochtones sont appuyés par les programmes suivants:

- Services de police provinciaux et territoriaux

- Services de police municipaux
- Services de police autochtones
- Soutien aux opérations des Services de police contractuels et autochtones
- Mise sur pied de la force

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés à l'inventaire des programmes de la GRC se trouvent dans [l'InfoBase du GC](#).

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations intégrées et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Plans visant à atteindre les cibles

Les plans visant à obtenir des résultats dans les services internes, ainsi que dans d'autres domaines qui n'ont pas été abordés dans les sections précédentes portant sur les responsabilités essentielles de la GRC, sont décrites ci-dessous.

Gestion générale et Contrôle

La fonction de Gestion générale et Contrôle appuie les principales priorités organisationnelles par la mise à disposition de systèmes de gestion financière, de comptabilité d'entreprise, d'approvisionnement, de biens immobiliers, de gestion d'entreprise, de services de contrôle interne et de politique financière. Elle fournit également à l'organisation un centre stratégique et des services en matière de gestion du matériel et des biens.

En 2024-2025, la fonction de Gestion générale et Contrôle devra :

- examiner les processus opérationnels, instaurer un nouveau système de planification et de ressources d'entreprise et commencer la transformation du système des ressources humaines et les processus de rémunération des membres de la GRC dans le but d'obtenir des solutions entièrement intégrées et modernes pour automatiser les processus opérationnels, améliorer l'expérience utilisateur et assurer une gestion électronique complète de l'information et des documents
- continuera de mettre l'accent sur la planification, la gouvernance et la supervision des investissements, y compris l'amélioration de la planification pluriannuelle et de la gestion du cycle de vie de ses actifs
- continuera à faire progresser la gestion et la gérance économiques du cycle de vie du portefeuille immobilier de la GRC, y compris la transition vers une approche d'entreprise en matière de gestion des aménagements de bureau

Secteur des ressources humaines

Le secteur des ressources humaines de la GRC est responsable de nombreux domaines qui appuient directement les services de police de première ligne, y compris la rémunération des employés, les prestations de soins de santé, la prévention du harcèlement et les programmes de respect en milieu de travail, l'administration des pensions, l'apprentissage et le perfectionnement, et les langues officielles. Les employés des Ressources humaines veillent à ce que la GRC soit un effectif moderne, motivé, sain, qualifié et productif, en offrant un environnement qui favorise l'apprentissage continu et aide à la prestation de services de police communautaires sécuritaires et de qualité.

En 2024-2025, le secteur des ressources humaines :

- contribuer à la priorité essentielle de la GRC en matière de recrutement en continuant de moderniser le programme de recrutement de la GRC afin d'attirer des cadets d'origines diverses et inclusives, notamment en cernant et en corrigeant les obstacles qui ont nui aux femmes, aux Noirs, aux Autochtones et à d'autres groupes racisés qui n'ont pas réussi le processus pour devenir agents de police
- poursuivra la mise en œuvre de la première stratégie de recrutement des Premières Nations, des Inuits et des Métis de la GRC afin d'augmenter d'environ 100 % le nombre de demandes autochtones en 2024-2025 comparativement à l'année précédente en positionnant la GRC comme un employeur de choix pour les peuples autochtones et en réduisant les obstacles dans le processus de demande d'emploi
- contribuera à un milieu de travail inclusif et veillera à ce que la GRC embauche et perfectionne les talents nécessaires pour soutenir la nature évolutive des services de police de façon générale et dans les collectivités que nous desservons
- Fera progresser les efforts de modernisation afin d'accroître le nombre de demandes provenant des collectivités en quête d'équité ainsi que la diversité des cadets à l'École nationale de formation de la GRC (Dépôt)
- la GRC continue de mettre en œuvre sa stratégie de gestion des personnes, qui présente la vision globale de la modernisation des ressources humaines, en présentant des recommandations et un plan d'action concret pour réaliser la transformation dans trois domaines : Façonner l'effectif de l'avenir, moderniser les approches en matière de ressources humaines et le modèle de

prestation des services de ressources humaines, et investir dans les programmes et les systèmes de base pour améliorer la prestation des services et des services à la clientèle

Groupe de lutte contre le racisme

Le Groupe de lutte contre le racisme est chargé de lutter contre le racisme systémique au sein de la GRC. Des experts en la matière ont été recrutés pour diriger l'initiative de collecte de données fondées sur la race et la toute première stratégie de lutte contre le racisme de la GRC. L'initiative de collecte de données fondées sur la race vise à recueillir, à analyser et à rapporter les tendances des données afin d'aider la GRC à mieux comprendre les expériences des Autochtones, des Noirs et d'autres personnes et communautés racisées dans leurs interactions avec les membres de la GRC.

En 2024-2025, le Groupe de lutte contre le racisme :

- continuera de recueillir des données fondées sur la race pour aider à déterminer les résultats des services de police disparates et disproportionnés pour les Autochtones, les Noirs et d'autres groupes racisés
- analysera les données fondées sur la race et fera progresser l'engagement uniforme de la collectivité et des membres pour orienter un plan d'action visant à améliorer les politiques, les pratiques et la formation afin d'assurer la prestation de services de police plus transparents, équitables et modernes
- poursuivra la mise en œuvre d'une version à petite échelle de l'initiative de collecte de données fondées sur la race dans certains sites de projets pilotes pour aider à mettre à l'essai et à peaufiner le cadre avant sa mise en œuvre à l'échelle nationale; y compris la publication d'un rapport et de plans d'action après la collecte de données dans chaque site pilote pendant une année complète
- travailler à l'élaboration d'une stratégie de lutte contre le racisme, qui sera annoncée au printemps 2024, pour cerner et éliminer les obstacles dans les politiques, les programmes et les procédures de l'organisation qui touchent de façon disproportionnée les employés racisés, en tenant compte des consultations avec les employés; ainsi que les intervenants internes et externes
- accueillera plus de troupes dans le cadre du Programme d'expérience précadet diversifié et inclusif, qui vise à éliminer les obstacles pour les personnes racisées et les groupes sous-représentés qui aspirent à se joindre à la GRC grâce à une expérience de formation de trois semaines offerte à la Division Dépôt; jumelé au mentorat de divers membres réguliers qui guident les candidats tout au long du programme

Secteur de la responsabilité professionnelle

Le secteur de la responsabilité professionnelle est responsable d'assurer un leadership national par l'instauration et le soutien de la vision de la GRC d'un régime de milieu de travail complet axé sur les responsabilités qui favorise la prise de décisions et le comportement professionnels et fondés sur les valeurs dans toutes les catégories d'emploi. Le secteur est responsable de soutenir l'enracinement des valeurs et de l'éthique dans tous les aspects du processus décisionnel et relatif au comportement des employés de la GRC

En 2024-2025, le secteur de la responsabilité professionnelle :

- poursuivra la modernisation du régime disciplinaire des membres, guidée par [des recommandations](#) d'experts de premier plan dans le domaine de la discipline policière et du droit du travail, en veillant à ce que les mesures soient appliquées correctement et systématiquement, de manière à répondre aux attentes modernes en matière d'équité, de transparence et d'efficacité
- développera les capacités de ces décideurs spécialisés (comité de conduite et arbitre ayant reçu la formation juridique) et établira un soutien juridique et une formation continue et progressive pour s'assurer que les pratiques exemplaires modernes sont continuellement évaluées et appliquées tout en équilibrant l'uniformité, l'expertise et la résolution rapide des questions liées à la conduite
- accroîtra le recours à des mesures disciplinaires graves, en particulier en ce qui concerne l'inconduite sexuelle et le harcèlement
- déploiera une stratégie de communication à volets multiples pour transmettre efficacement la position de l'organisation sur l'inconduite
- explorera des méthodes pour commémorer les employés décédés par un suicide lié à leur service, en collaboration avec la stratégie de bien-être et d'autres partenaires internes, à l'aide d'une stratégie axée sur les traumatismes, guidée par des consultations avec les familles et les collègues survivants

Ces changements importants sont essentiels pour la culture du lieu de travail et les priorités de recrutement et maintien en poste de la GRC. Ils favoriseront une culture du milieu de travail fondée sur le respect et la responsabilité, laquelle permettra d'attirer de nouveaux policiers de diverses communautés, tout en améliorant la confiance du public.

Secteur Réforme, Reddition de comptes et Culture

Créé en mai 2023, le secteur Réforme, Reddition de comptes et Culture de la GRC a pour mandat :

- de diriger la réponse de la GRC aux importants examens externes, dont le rapport final de la Commission des pertes massives et celui de la Commission sur l'état d'urgence
- de formuler des conseils et des avis stratégiques et assurer la supervision et la coordination des initiatives internes relatives au changement de culture
- d'assurer la direction et la coordination des initiatives de transformation et de renouvellement d'envergure à l'échelle des secteurs d'activité opérationnels de la GRC
- d'offrir un soutien administratif au Conseil consultatif de gestion de la GRC

En 2024-2025, le secteur Réforme, Reddition de comptes et Culture :

- continuera à diriger la mise en œuvre des recommandations de la GRC découlant du Rapport final de la Commission sur les pertes massives, ainsi que de celles provenant d'autres examens externes importants, en collaboration avec un éventail de partenaires internes et externes qui continueront de diriger des recommandations spécifiques relevant de leurs domaines de responsabilité
- dirigera la création de stratégies et de plans d'action pour traiter de façon exhaustive les recommandations de la Commission sur les pertes massives en utilisant une approche structurée; de plus, il surveillera les progrès accomplis et en fera des comptes rendus publics afin d'améliorer la transparence et la responsabilisation au moyen de mises à jour régulières sur le

site web, tout en faisant participer efficacement les principaux intervenants, y compris les familles des victimes

- continuera à faire participer les secteurs d'activité et les divisions à la mise en œuvre d'une approche holistique et à long terme au changement de culture, notamment en établissant une feuille de route pour le changement de culture de la GRC axé sur les actions prioritaires, notamment : s'occuper de l'inconduite et renforcer la responsabilisation; veiller au bien-être des employés; faire la promotion d'un lieu de travail équitable, diversifié et inclusif; renforcer le développement du leadership et une approche moderne à la formation policière
- continuera à convoquer le Groupe de travail sur le changement de culture holistique de la GRC en tant que principal forum visant à cerner les occasions de tirer parti des principales initiatives de changement de culture dans la GRC, de les faire progresser et de les coordonner
- mobilisera des experts externes pour explorer les manières d'améliorer le soutien offert aux employés et de renforcer la restauration du lieu de travail à la suite de l'imposition d'une mesure de conduite
- dirigera le développement d'un cadre de mesure de la culture, en collaboration avec d'autres organisations du secteur fédéral de la sécurité qui sont confrontées à des défis semblables
- contribuera au développement de ressources visant à promouvoir des exemples d'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) en action, et mobiliser les partenaires afin d'explorer des approches compétentes sur le plan culturel à l'ACS Plus dans la GRC
- établira un cadre national pour normaliser l'intégration, l'évaluation, la priorisation, la gouvernance et la gestion des projets d'innovation, avec un accent mis sur le développement de pratiques d'innovation inclusives pour veiller à ce que l'innovation soit harmonisée aux priorités de changement de culture
- maximisera les investissements du programme [Solutions innovatrices Canada](#) (par l'entremise d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada) pour faire avancer les dossiers prioritaires, notamment le développement d'un appareil de protection respiratoire inclusif et la modernisation des menottes
- continuera de soutenir l'évaluation des marchés liés à la sécurité publique menée par le Canada et de travailler avec des partenaires contractuels pour mettre en œuvre des transitions continues de services de police à Surrey (Colombie-Britannique), à Grand Prairie (Alberta), à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick
- collaborera avec d'autres paliers de gouvernement pour renforcer les relations et améliorer la compréhension des efforts de réforme de la GRC

Politiques stratégiques, communications et relations extérieures

En 2024-2025, le secteur des politiques stratégiques, des communications et des relations externes continuera de :

- soutenir le ministre, le commissaire de la GRC et d'autres hauts fonctionnaires dans le cadre des activités du Cabinet et du Parlement, notamment en fournissant des conseils, des analyses et des rapports fondés sur des données probantes
- coordonner les mécanismes de gouvernance interne de la GRC et gérer les cadres de mesure des performances de la GRC afin de garantir une prise de décision judicieuse et opportune
- mieux développer et positionner les intérêts de l'ensemble de la GRC aux principales tables de décision ministérielles et dans les processus centralisés du gouvernement du Canada

- fournir une orientation politique et stratégique sur les fonctions de politique opérationnelle et administrative dans l'ensemble de l'organisation
- soutenir le leadership de la GRC en fournissant des conseils et des services stratégiques sur les communications nationales internes et externes et l'engagement du public afin de faire progresser les priorités essentielles de l'organisation et du gouvernement, notamment le recrutement, la sécurité des communautés et la poursuite du processus de réconciliation et de modernisation
- renforcer la confiance des Canadiens dans la GRC en communiquant ouvertement sur les services fournis par l'organisation dans toutes les régions du Canada et à l'étranger

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- Dépenses prévues : 718 768 263 \$
- Ressources à temps plein prévues : 4 323

Priorités gouvernementales connexes

Planification de l'attribution des marchés aux entreprises autochtones

Pour appuyer l'engagement du gouvernement du Canada envers une réconciliation économique avec les peuples autochtones, la GRC s'engage à contribuer à l'amélioration des résultats socioéconomiques en augmentant les possibilités pour les entreprises des Premières Nations, des Inuits et des Métis par l'entremise du processus d'approvisionnement fédéral. Afin de respecter cet engagement, la GRC mettra en œuvre des procédures pour mener un approvisionnement consciencieux, plus précisément, elle appuiera l'objectif minimal de 5 % de la valeur totale des marchés attribués aux entreprises autochtones au cours de l'exercice 2024-2025.

En 2024-2025, les groupes des acquisitions et des marchés de la GRC, en partenariat avec les responsables fonctionnels, feront progresser la passation de marchés avec les Autochtones pour appuyer l'objectif minimal de 5 % des marchés totaux accordés aux entreprises autochtones grâce à :

- l'utilisation des marchés publics réservés aux entreprises autochtones pour l'achat d'équipements informatiques de grande taille
- l'utilisation de plans de participation des Autochtones pour les principaux marchés publics
- l'inclusion, dans la mesure du possible, de fournisseurs autochtones dans leurs listes de sélection lors de l'utilisation de mécanismes d'approvisionnement créés par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)
- l'exigence que des considérations autochtones soient prises en compte dans le cadre des décisions relatives à l'élaboration de la stratégie et puis la documentation subséquente dans le dossier d'approvisionnement

En appui à ces mesures, la GRC poursuivra son engagement en faveur de la réconciliation socio-économique en faisant progresser ses efforts pour cultiver un processus d'approvisionnement culturellement inclusif et qui reconnaît l'importance de la culture :

- en exigeant de ses cadres dirigeants qu'ils participent à des activités d'apprentissage annuelles
- en produisant des outils de travail et des rapports ponctuels pour aider les responsables fonctionnels et les spécialistes de l'approvisionnement à mener les marchés publics en tenant compte des spécificités autochtones

- en maintenant la surveillance des considérations autochtones dans les marchés publics grâce à des paramètres d'examen de la qualité pour les dossiers dans les zones de revendications territoriales globales et la région du Nunavut

La GRC demandera l'approbation de l'administrateur général pour les exceptions où il existe des droits de propriété ou des outils mandatés par les Services publics et Approvisionnement Canada qui limitent l'inclusion des considérations autochtones dans la stratégie d'approvisionnement.

Tableau 6

Champ de déclaration de 5 %	Résultat réel en 2022-2023	Résultat prévu en 2023-2024	Résultat projeté en 2024-2025
Pourcentage total de marchés avec des entreprises autochtones	2.13%	2.5%	5%

Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues de la GRC pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2024-2025 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans la présente section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [État condensé prospectif des opérations](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Tableau 7 : Sommaire des dépenses réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau suivant présente des renseignements sur les dépenses pour chacune des responsabilités essentielles de la GRC et pour ses services internes au cours des trois exercices précédents. Les montants pour l'exercice en cours sont prévus en fonction des dépenses à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles 2021-2022 ¹	Dépenses réelles 2022-2023 ¹	Dépenses visées 2023-2024 ²
Police fédérale	1 231 734 793	1 349 445 572	1 182 027 544

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles 2021-2022 ¹	Dépenses réelles 2022-2023 ¹	Dépenses visées 2023-2024 ²
Services de police spécialisés	637 732 230	693 345 200	841 300 080
Services de police contractuels et autochtones	2 744 234 374	2 994 507 689	2 557 467 289
Total partiel	4 613 701 397	5 037 298 461	4 580 794 913
Services internes	712 724 269	770 140 621	893 701 531
Total	5 326 425 666	5 807 439 082	5 474 496 444

Remarque 1 : nombres fondés sur le Rapport sur les résultats ministériels approuvé pour l'exercice financier indiqué.

Remarque 2 : nombres fondés sur l'état prospectif de la situation financière pour 2023-2024

Au cours des trois dernières années, la GRC a engagé des dépenses substantielles en raison d'événements économiques substantiels et hors du commun. En 2022-2023, un rajustement actuariel de 1 220 millions de dollars a été apporté au régime de retraite de la GRC pour éliminer une insuffisance actuarielle, comme indiqué dans le 20^e Rapport actuariel sur le régime de retraite de la GRC. L'analyse a lieu tous les trois ans, et elle est effectuée par le Bureau du surintendant des institutions financières. En 2021-2022, la GRC a effectué un paiement à titre rétroactif de 1 206 millions de dollars découlant d'ajustements apportés aux niveaux de rémunération dans la foulée de la conclusion de la toute première convention collective de la Fédération de la police nationale.

Après avoir éliminé l'impact de ces événements de matériel extraordinaires, nous obtenons une comparaison normalisée.

Tableau 8

Montant, en millions de dollars	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses prévues

Total des dépenses réelles	5 326	5 807	5 474
Paiements rétroactifs pour convention collective de la Fédération de la police nationale.	-1 206		
Paiements pour régime de retraite de la GRC afin d'éliminer l'insuffisance actuarielle		-1 220	
Total des dépenses réelles sans les transactions substantielles ponctuelles	4 120	4 587	5 474

Les dépenses prévues pour 2023-2024, qui incluent les montants présentés dans Budget principal des dépenses de 2023-2024, le financement supplémentaire lié au Budget supplémentaire des dépenses, les reports, les remboursements de dépenses en matière de rémunération en cours d'exercice et les rajustements à la rémunération à l'appui des conventions collectives récemment signées, sont estimées à 5 474 millions de dollars.

Une fois ces dépenses extraordinaires retirées des données, les dépenses prévues pour 2023-2024 représentent une augmentation par rapport à l'année précédente. Les dépenses de la GRC ont augmenté de 467 millions de dollars, ou 11 %, de 2021-2022 à 2022-2023, et on prévoit une augmentation de 887 millions de dollars, ou 19 %, de 2022-2023 à 2023-2024. Cela s'explique principalement par les augmentations annuelles des coûts pour indemniser les membres de la GRC blessés dans l'exercice de leurs fonctions, la croissance annuelle du programme de la Police contractuelle et l'augmentation des coûts liés au régime de soins de santé des membres réguliers. De plus, le maintien de la tendance haussière des coûts organisationnels, qui incluent, les interventions en cas d'incidents majeurs et d'urgences déclarées, y compris, le convoi de la liberté (février 2022), la visite royale (mai 2022), la visite papale (juillet 2022), la Conférence des Parties (COP 15), la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (décembre 2022), la visite du président des États-Unis (mars 2023), la visite du président ukrainien (septembre 2023) et le Sommet Canada-CARICOM (octobre 2023), ainsi que les coûts accrus des biens et des services en raison de l'inflation ont aussi contribué à la hausse des dépenses.

Tableau 9 : Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau suivant présente des renseignements sur les dépenses pour chacune des responsabilités essentielles de la GRC et pour ses services internes au cours des trois prochains exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses budgétaires 2024-2025 (telles qu'indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027
Police fédérale	1 142 660 730	1 142 660 730	1 153 384 270	1 147 999 520

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses budgétaires 2024-2025 (telles qu'indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027
Services de police spécialisés	697 998 977	697 998 977	679 828 023	657 299 220
Services de police contractuels et autochtones	2 288 328 129	2 288 328 129	2 364 495 155	2 434 727 020
Total partiel	4 128 987 836	4 128 987 836	4 197 707 448	4 240 025 760
Services internes	718 768 263	718 768 263	755 605 544	703 672 517
Total	4 847 756 099	4 847 756 099	4 953 312 992	4 943 698 277

Les dépenses prévues de la GRC pour 2024-2025 s'élèvent à 4 848 millions de dollars, répartis entre ses trois responsabilités essentielles et ses services internes. Une somme de 2 288 millions est prévue pour appuyer les Services de police contractuels et autochtones, qui fournissent des services de police dans les provinces, les territoires et les municipalités dans le cadre d'Ententes sur les services de police et d'ententes tripartites. Un montant supplémentaire de 1 143 millions est consacré à la Police fédérale, laquelle englobe toutes les activités liées au mandat fédéral ainsi que les opérations policières internationales. De plus, 698 millions sont prévus pour appuyer les fonctions des Services de police spécialisés qui sont essentielles pour fournir des services de police efficaces axés sur le renseignement. Enfin, 719 millions sont prévus pour les services internes et les fonctions de soutien aux opérations policières.

Les dépenses prévues pour 2024-2025 correspondent aux montants présentés dans le budget principal de 2024-2025 et représentent une hausse de 681 millions de dollars (ou 16 %) par rapport au budget principal de 2023-2024.

La hausse des dépenses prévues pour 2024-2025 et 2025-2026 comparé au Plan ministériel de 2023-2024 (4 167 millions de dollars) est liée à une augmentation du financement pour la rémunération, les régimes d'avantages sociaux des employés, d'initiatives et le renouvellement de nouvelles initiatives du gouvernement, par exemple l'Initiative de lutte contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs, la livraison complète aux entreprises et le soutien aux individus pour la mise en œuvre du programme de rachat des armes à feu, fournir un service d'excellence aux anciens combattants et pour les décisions relatives aux prestations d'invalidité et la gestion de cas pour les anciens combattants et les membres de la GRC, la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances, et le financement pour renforcer la capacité et le leadership du Canada en matière de sanctions (*Loi sur les mesures économiques spéciales*).

La légère diminution des dépenses en 2026-2027 est due au financement de certaines initiatives qui prendra fin, comme les missions internationales des policiers affectés au maintien de la paix et le soutien aux individus pour la mise en œuvre du programme de rachat des armes à feu, dont la GRC demandera le renouvellement, de même qu'à des changements dans le profil de financement conformément au calendrier de mise en œuvre des initiatives susmentionnées.

La diminution est aussi liée à des initiatives temporaires qui prendront fin, comme les Ententes sur les tiers pays sûrs, les anti systèmes d'aéronef sans équipage, ainsi que les décisions relatives aux prestations d'invalidité et la gestion des cas pour les anciens combattants et les membres de la GRC.

Les hausses inflationnistes relatives aux biens et aux services continuent d'avoir une incidence sur le coût d'exécution des activités prévues dans le mandat. La GRC continue d'adapter ses opérations afin d'offrir ses services aux Canadiens et aux forces de l'ordre, tout en maintenant des conditions de travail sécuritaires pour ses employés.

Tableau 10 : Sommaire des dépenses budgétaires brutes et nettes prévues pour 2024-2025

Le tableau ci-dessous fait le rapprochement des dépenses brutes prévues et des dépenses nettes prévues pour 2024-2025.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses brutes prévues 2024-2025	Revenus prévus déduits des dépenses 2024-2025	Dépenses nettes prévues 2024-2025
Police fédérale	1,144,660,730	(2,000,000)	1,142,660,730
Services de police spécialisés	726,175,131	(28,176,154)	697,998,977
Services de police contractuels et autochtones	4,304,324,960	(2,015,996,831)	2,288,328,129
Total partiel	6,175,160,821	(2,046,172,985)	4,128,987,836
Services internes	735,118,421	(16,350,158)	718,768,263
Total	6,910,279,242	(2,062,523,143)	4,847,756,099

Les autorisations de recettes nettes en vertu d'un crédit de la GRC sont largement liées à la prestation de services de police contractuels et autochtones pour le recouvrement des coûts admissibles auprès des administrations contractantes, conformément aux ententes sur les services de police. De plus, les

recettes sont perçues relativement à l'analyse génétique dans le cadre d'ententes d'analyse biologique avec les provinces et les territoires et aux services fournis par le Collège canadien de police à la communauté d'application de la loi.

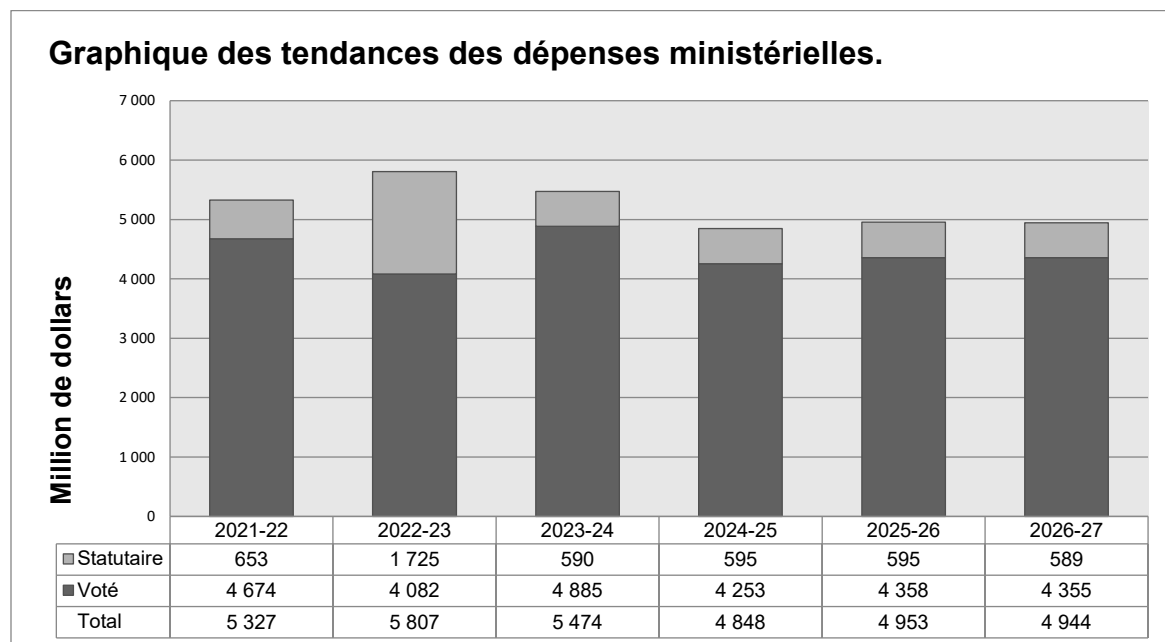
Les dépenses brutes prévues de la GRC en 2024-25 s'élèvent à 6 910 millions de dollars et comprennent notamment des recettes nettes en vertu d'un crédit de 2 063 millions de dollars et des dépenses nettes totales prévues de 4 848 millions de dollars.

Les recettes nettes prévues en vertu d'un crédit en 2025-26 et au-delà sont conformes à celles de 2024-2025. Les recettes augmenteront légèrement d'une année à l'autre à mesure que les provinces et les municipalités chercheront à obtenir des services de police supplémentaires dans le cadre d'ententes sur les services de police.

Financement

Figure 1 : Dépenses ministérielles de 2021-2022 à 2026-2027

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (dépenses votées et législatives) au fil du temps.



Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de la GRC sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2024-2025](#).

État condensé prospectif des opérations

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de la GRC. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Par conséquent, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des opérations prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des résultats d'exploitation nets avec les autorisations demandées, se trouvent sur le site Web de la [GRC](#).

Tableau 11 : État condensé prospectif des opérations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (en dollars).

Renseignements financiers	Résultats visés 2023-2024	Résultats prévus 2024-2025	Différence (résultats prévus 2024-2025 moins résultats visés 2023-2024)
Total des dépenses	7 799 264 350	7 338 273 388	(460 990 962)
Total des revenus	2 139 457 452	2 192 409 498	52 952 046
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	5 659 806 898	5 145 863 890	(513 943 008)

Pour 2024-2025, la GRC prévoit des dépenses de 7 338,3 millions de dollars selon le Budget principal des dépenses 2024-2025 et les renseignements sur les obligations. La diminution de 461,0 millions de dollars des dépenses prévues pour 2024-2025 par rapport aux dépenses prévues pour 2023-2024 est principalement due à un financement supplémentaire en cours d'année en 2023-2024 pour diverses initiatives, y compris la vérification de la police contractuelle et le programme de police des Premières nations. Les prévisions et les résultats prévus ne comprennent pas les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Ressources humaines

Tableau 12 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau ci-dessous présente un sommaire sur les ressources humaines, en équivalents à temps plein (ETP), pour les responsabilités essentielles de la GRC et pour ses services internes au cours des trois précédents exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction du cumul de l'année.

Responsabilités essentielles et services internes	ETP réels 2021-2022 ¹	ETP réels 2022-2023 ¹	ETP prévus 2023-2024 ²
Police fédérale	4 994	4 971	5 020
Services de police spécialisés	3 723	3 764	3 843
Services de police contractuels et autochtones	18 379	18 289	18 251

Responsabilités essentielles et services internes	ETP réels 2021-2022 ¹	ETP réels 2022-2023 ¹	ETP prévus 2023-2024 ²
Total partiel	27 096	27 024	27 114
Services internes	4 065	4 391	4 629
Total	31 161	31 415	31 743

Remarque : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des montants ne corresponde pas aux totaux.

Remarque 1 : Les équivalents temps plein (ETP) proviennent du Rapport sur les résultats ministériels annuel.

Remarque 2 : Les ETP proviennent des prévisions en cours d'exercice de l'outil de prévision salariale pour 2023-2024.

De 2021-2022 à 2022-2023, les ETP ont augmenté de 254. En se servant des données de l'enquête du ministère des Finances pour 2023-2024, la GRC prévoit avoir 31 743 ETP, ce qui constitue une augmentation prévue de 328 ETP par rapport à la fin de l'exercice financier 2022-2023.

La majeure partie de l'augmentation en cours d'exercice découle de nouvelles mesures de dotation liées à la poursuite de la mise en œuvre d'initiatives préalablement approuvées ainsi que de nouvelles initiatives.

Avec l'augmentation constante des ETP au cours de cette période, la GRC établit des prévisions à l'intérieur d'un écart de 1 % par rapport à la dotation prévue figurant dans le Plan ministériel de 2023-2024 (32 119 ETP). Le manque à gagner s'explique par les constantes difficultés de recrutement avec lesquelles la GRC doit composer, au même titre que d'autres organisations de services policiers. Ces difficultés sont aussi présentes dans beaucoup d'autres secteurs.

La GRC continue de moderniser son approche de recrutement pour relever et éliminer les obstacles qui ont empêché les femmes, les Noirs, les Autochtones et les membres d'autres groupes racisés.

Tableau 13 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau suivant présente des renseignements sur les ressources humaines, en ETP, pour chacune des responsabilités essentielles de la GRC et pour ses services internes prévus pour 2024-2025 et les années suivantes.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents à temps plein prévus 2024-2025	Équivalents à temps plein prévus 2025-2026	Équivalents à temps plein prévus 2026-2027
Police fédérale	5 053	4 954	4 957
Services de police spécialisés	4 193	4 071	4 050
Services de police contractuels et autochtones	18 816	18 807	18 807
Total partiel	28 062	27 832	27 814

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents à temps plein prévus 2024-2025	Équivalents à temps plein prévus 2025-2026	Équivalents à temps plein prévus 2026-2027
Services internes	4 323	4 287	4 285
Total	32 385	32 119	32 099

Remarque : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des montants ne corresponde pas aux totaux.

En 2024-2025, l'effectif prévu de la GRC devrait augmenter de 642 ETP, pour un total de 32 385 ETP, par rapport aux prévisions pour la fin de l'exercice 2023-2024. Ce changement découle de la poursuite de la mise en œuvre d'initiatives approuvées antérieurement et de la dotation de postes vacants.

Au cours des deux prochains exercices, la GRC prévoit maintenir l'effectif prévu pour 2024-2025. Les diminutions indiquées correspondent à la fin d'initiatives temporaires ainsi qu'à l'achèvement du travail par des ressources à terme déterminées.

L'École de la GRC (la « Division Dépôt ») à Regina (Saskatchewan) demande une augmentation de la porte des troupes pour 2024-2025, visant 640 cadets ETP.

Les services de police et divers autres secteurs ont de la difficulté à attirer et à maintenir en poste des talents pour répondre aux priorités actuelles et nouvelles. Les carrières dans le domaine de l'application de la loi exigent un ensemble particulier de compétences et de talents, et la GRC est en concurrence avec d'autres services de police au Canada pour le même bassin limité de talents.

Ces problèmes de ressources risquent d'entraver la capacité de la GRC à mettre en place les nombres d'ETP prévus à court et à moyen terme.

Pour y remédier, la GRC doit préparer son effectif et son milieu de travail afin d'être en mesure d'attirer et de conserver les compétences, les attributs, les caractéristiques et les aptitudes nécessaires pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'organisation (y compris en matière d'analyse de données et de cybercriminalité).

Des facteurs environnementaux tels que la nature changeante de la criminalité fait en sorte qu'il est nécessaire d'établir un effectif diversifié, représentatif et à multiples facettes, qui possède la bonne combinaison de compétences policières de base, de connaissances techniques spécialisées et de caractéristiques personnelles pour réussir.

À cette fin, la GRC doit prendre des décisions quant à son bassin de talents, y compris moderniser la Division Dépôt, clarifier l'avenir du Programme de réserve, faire évoluer les partenariats avec des tiers et donner aux gestionnaires de personnes les moyens de remplir les exigences de leur rôle.

Pour se moderniser, la GRC doit investir dans les systèmes de prestation de services de base aux clients, y compris les technologies clés (p. ex. système d'information sur les RH modernisé) et examiner et actualiser toutes les fonctions de RH (p. ex. recrutement, organisation et classification).

Les services internes remplissent des fonctions stratégiques essentielles, telles que la planification de l'effectif, le recrutement et la dotation des postes, qui permettent à la GRC de s'adapter au contexte opérationnel et démographique en constante évolution du milieu policier au Canada, tout en tirant parti de la main-d'œuvre de demain en tant qu'employeur de choix. Ces fonctions contribuent à faire face aux

facteurs environnementaux comme l'évolution démographique du Canada, la nature changeante de la criminalité et les nouvelles attentes en matière de police communautaire.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Dominic LeBlanc, C.P., c.r., député, député, ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales

Administrateur général : Commissaire Michael Duheme

Portefeuille ministériel : Sécurité publique Canada

Instruments habilitants :

- [Loi sur la Gendarmerie royale du Canada](#)
- [Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada](#)
- [Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada](#)
- [Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada](#)

Année d'incorporation ou de création : 1873

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

Gendarmerie royale du Canada;
Politiques stratégiques et Relations extérieures
73, promenade Leikin
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
Arrêt postal n° 19

Courriel : [RPP DPR-RPP RMR@rcmp-grc.gc.ca](mailto:RPP_DPR-RPP_RMR@rcmp-grc.gc.ca)

Sites Web : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr>

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous se trouvent sur le site Web de [la GRC](#) :

- [Détails sur les programmes de paiements de transfert](#)
- [Analyse comparative entre les sexes plus](#)

Des renseignements sur la stratégie ministérielle de développement durable de la GRC sont disponibles sur le [site Web de la GRC](#).

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel de la GRC ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes plus.

[Développer ou réduire les sections]

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique servant à faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. L'ACS Plus est un processus qui consiste à déterminer qui est touché par la problématique ou par les possibilités envisagées dans le cadre de l'initiative, à déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes les plus touchées, à prévoir les obstacles qui empêchent d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier et à les atténuer. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, le statut économique, la géographie, la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Entreprise autochtone

Tel que défini sur le [site Web de Services aux Autochtones Canada](#), conformément à l'engagement du gouvernement du Canada selon lequel un objectif minimum obligatoire de 5 % de la valeur totale des marchés est attribué chaque année aux entreprises autochtones.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les

stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Document énonçant les priorités, les programmes, les résultats attendus et les ressources connexes requises d'un ministère sur une période de trois ans qui commence à l'exercice indiqué dans le titre du document. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2024-2025, les priorités pangouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le discours du Trône de 2021 : bâtir un présent et un avenir plus sains; développer une économie plus résiliente; mener une action climatique audacieuse; travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion; avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation; lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur le rendement réel d'un ministère au cours d'un exercice par rapport à ses plans, priorités et résultats attendus énoncés dans son plan ministériel pour cet exercice. Les rapports sur les résultats ministériels sont présentés au Parlement chaque automne.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Changement qu'un ministère cherche à influencer. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes. Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.